

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



VILLE DE BESSIÈRES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE



SOMMAIRE

- 1- CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER
- 2 - LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DES FINANCES 2026
- 3 - BILAN POUR LA VILLE DE BESSIERES
 - Rétrospective et prospective
 - Analyse de l'exercice 2025
- 4 - LES ORIENTATIONS FINANCIERES POUR L'ANNEE 2026
- 5 - RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE
- 6 - BUDGETS ANNEXES



D é b a t d ' O r i e n t a t i o n B u d g é t a i r e (D O B)

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



Le DOB est un temps d'échange obligatoire entre les élus avant le vote du budget primitif. Il est encadré par les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et concerne toutes les communes, avec des obligations renforcées pour celles de plus de 3 500 habitants.

Objectifs et rôle :

- Présenter la situation financière passée et prévisionnelle de la commune
- Exposer les grandes orientations politiques et financières
- Débattre des priorités et choix budgétaires pour l'année à venir

Contenu attendu :

- Évolution des dépenses et recettes
- Niveau et évolution de l'endettement et de la capacité d'autofinancement
- Projets d'investissement et priorités politiques

Calendrier légal :

- Le DOB doit être présenté dans les 2 mois qui précède le vote du Budget
- Aucun vote de crédits n'a lieu lors du DOB : il s'agit d'un débat préparatoire et d'information

Les chiffres présentés dans ce DOB sont issus des états consommés donnés par la DGFIP conformes à ceux de la Commune



CONTEXTE ECONOMIQUE ET LA LOI DES FINANCES



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Depuis 2024, la situation s'apaise. Selon le Fonds monétaire international (FMI) :

- La croissance mondiale atteindrait 3 % en 2026, un rythme modéré mais stable ;
- L'inflation poursuit sa décrue, revenant autour de 3,5 % dans le monde et moins de 2 % dans les pays développés.

Les grandes puissances économiques évoluent à des vitesses différentes :

- Les États-Unis gardent une croissance correcte (+1,9 % attendus en 2026), portée par la consommation des ménages ;
- La Chine et l'Inde restent dynamiques (respectivement +4,2 % et +6,4 %), mais connaissent des tensions internes (immobilier, emploi) ;
- L'Europe et le Japon progressent plus lentement (+1 % environ), en raison d'une demande intérieure prudente et des taux d'intérêt encore élevés,



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Une inflation en recul, mais des taux d'intérêt toujours élevés

La forte hausse des prix de 2022-2023 est désormais derrière nous. En 2025-2026, la plupart des pays reviennent vers une inflation "normale", c'est-à-dire autour de 2 % par an. Cependant, les banques centrales, qui avaient fortement relevé leurs taux pour freiner la hausse des prix, ne les ont pas encore totalement abaissés.

- En zone euro, le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) devrait rester entre 2,5 % et 3 % jusqu'à la mi-2026 ;
- Cette situation stabilise les prix, mais ralentit les investissements publics et privés, car l'emprunt reste coûteux

* Source Banque Postale

En Europe, une croissance modérée et une discipline budgétaire renforcée

L'Union européenne connaît une reprise économique lente :

- Croissance estimée à +0,8 % en 2025, puis +1,4 % en 2026, selon la Commission européenne.

L'inflation diminue :

- 2,4 % en 2025,
- 1,7 % en 2026, revenant vers la cible de la BCE.

Mais le redressement s'accompagne d'un resserrement budgétaire : le pacte de stabilité européen est à nouveau appliqué et les États membres doivent ramener leurs déficits sous les 3 % du PIB à moyen terme ; cela conduit à maîtriser les dépenses publiques, y compris les transferts aux collectivités territoriales.



* Source Banque Postale

CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

En France, une économie sous contrainte mais en voie de stabilisation. La France reste dans la moyenne européenne:

- Croissance prévue +1 % en 2026,
- Inflation ramenée à 1,3 %,
- Déficit public autour de -4,7 % du PIB, selon le projet de loi de finances 2026 (PLF 2026).

Déficit public

- 5,8 % en 2024
- 5,4 % en 2025
- 4,7 % en 2026

Inflation

+ 2,0 % en 2024
+ 1,1 % en 2025
+ 1,3 % en 2026

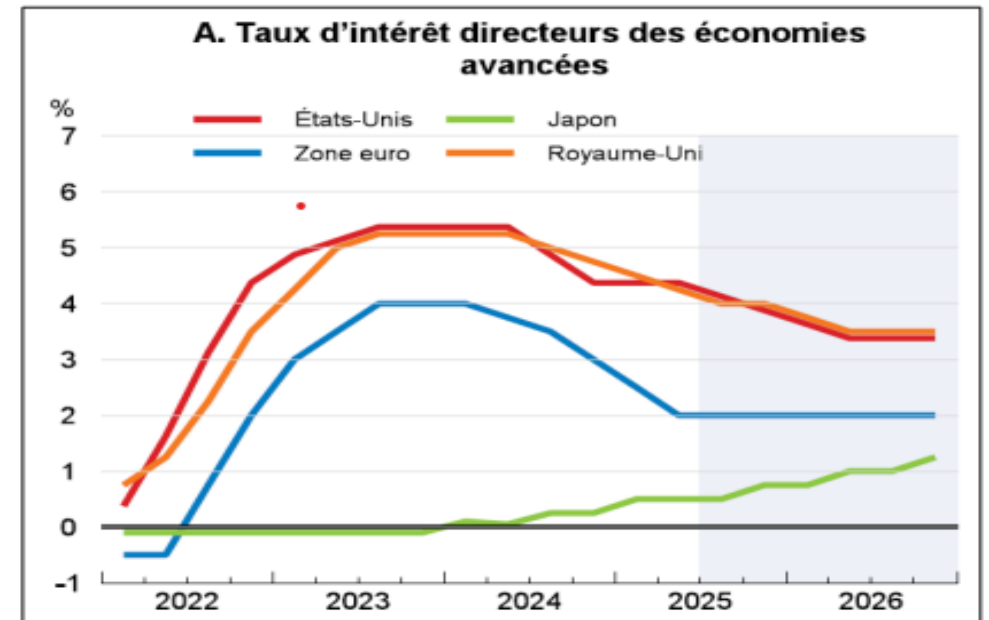
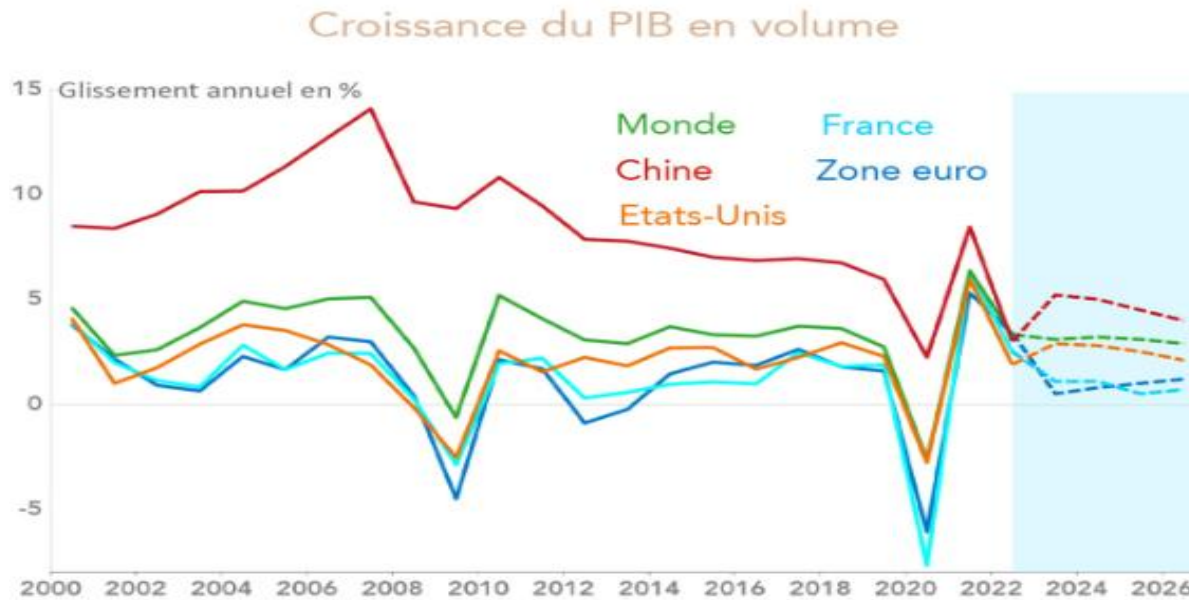
Croissance

+0,7 % en 2025
+1,0 % en 2026



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

CONTEXTE INTERNATIONAL



Source : Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 118

Des prévisions prudentes de croissance

L'année 2026 devrait confirmer la stabilisation économique mondiale, sans véritable rebond :

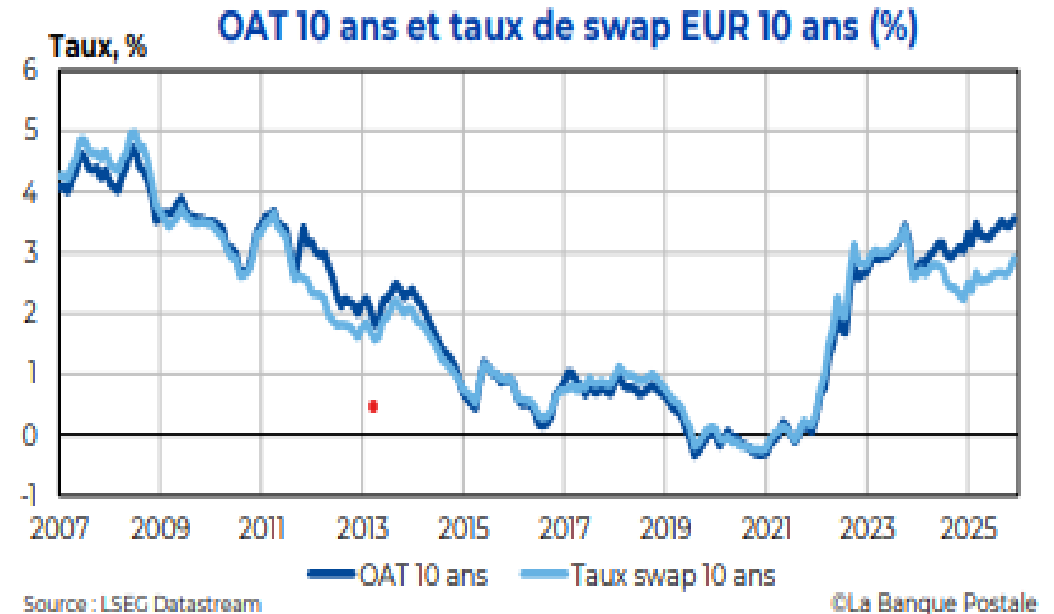
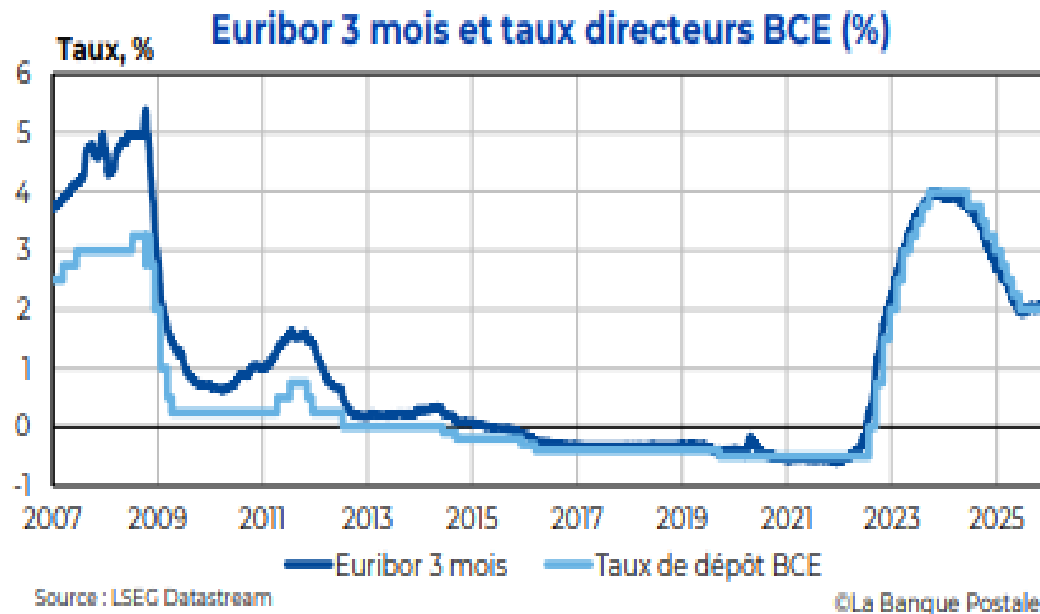
- Le FMI table sur une croissance mondiale de 3 %,
- La zone euro autour de 1,4 %, et la France à 1 %. Ce rythme modéré traduit une économie en convalescence, où les politiques budgétaires et monétaires restent prudentes.



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

CONTEXTE NATIONAL

Évolution des taux d'intérêt



Cette hausse des taux d'intérêts en France était défavorable à l'emprunt.
Raison pour laquelle la Ville de Bessières a dû adapter son investissement sans contracter de prêts



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

CONTEXTE NATIONAL

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

Une inflation maîtrisée mais des tensions persistantes

L'inflation devrait rester proche de la cible de 2 %, ce qui est positif pour la planification budgétaire des collectivités. **Cependant, certaines tensions demeurent :**

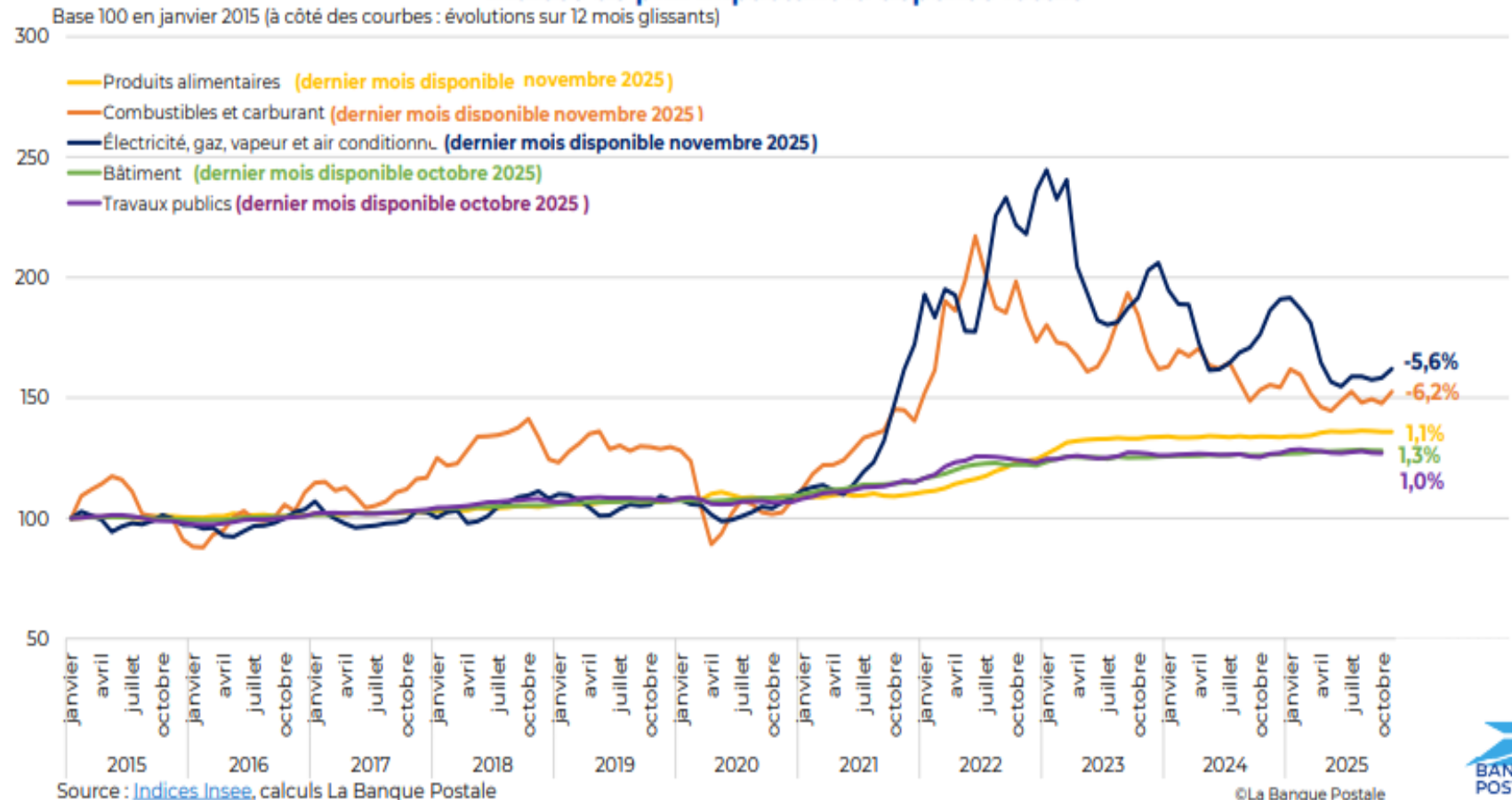
- *Prix des énergies et des matières premières, sensibles aux tensions géopolitiques ;*
- *Coûts de main-d'œuvre en hausse, notamment dans les services publics et la construction*
- *Possible volatilité des taux d'intérêt selon la politique des banques centrales.*

Pour les communes, cela implique de prévoir une marge d'ajustement dans les dépenses courantes et les opérations d'investissement.

Cette inflation a impacté la Ville de Bessières de 2021 à 2025 avec une crise clairement identifiée en 2023. Les prix restent aujourd'hui élevés

I Macro-économie

Indices de prix impactant la dépense locale



* Source Banque Postale

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

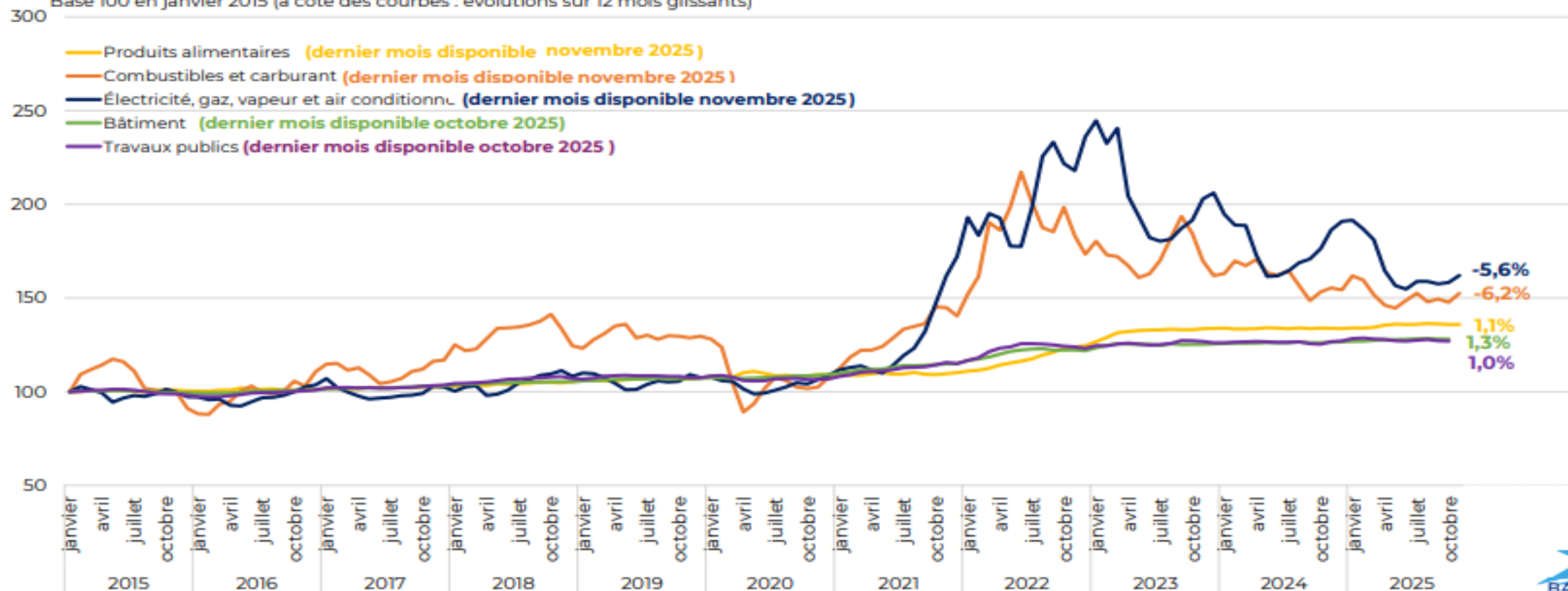
CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

CONTEXTE NATIONAL

I Macro-économie

Indices de prix impactant la dépense locale

Base 100 en janvier 2015 (à côté des courbes : évolutions sur 12 mois glissants)



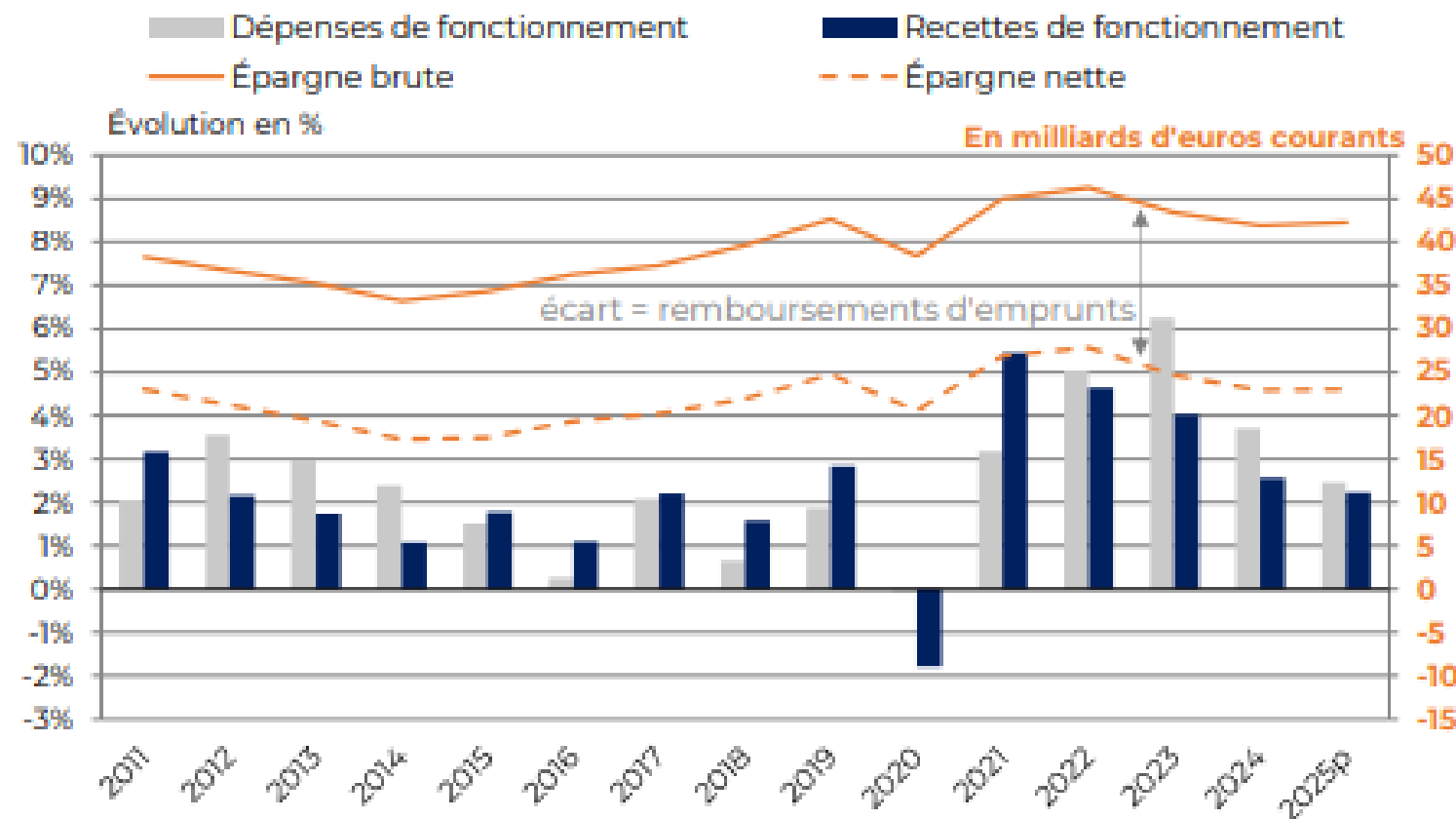
Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale

©La Banque Postale



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER CONTEXTE NATIONAL

Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales



On constate nettement que la crise économique a fortement impacté l'excédent de fonctionnement des communes qui a baissé dès 2023 et 2024. En effet, face à l'inflation, les dépenses ont augmenté plus vite que les recettes.

La Ville de Bessières, tout comme les autres communes, n'a pas été épargnée mais elle a maintenu en 2023 et 2024 une épargne brute constante et positive.

* Source Banque Postale

LA LOI DES FINANCES 2026 : ENCORE UN CONTEXTE INCERTAIN

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

RETROPLANNING DU VOTE

- Le **projet de loi de finances pour 2026 (PLF 2026)** n'a pas été adopté par le Parlement à la fin de l'année 2025 suite à l'absence de majorité pour un texte définitif.
- Pour éviter un **blocage budgétaire total**, une **loi spéciale** a été adoptée par le Parlement le **23 décembre 2025** et publiée au **Journal Officiel le 26 décembre 2025** pour organiser une situation transitoire.
- **le 27/01/2026**, l'assemblée nationale a adopté le texte en 1^{ère} lecture.
- **le 29/01/2026**, le Sénat a dû l'examiner puis ensuite le texte est revenu au vote de l'Assemblée Nationale pour une approbation
- **Le 02/02/2026 , la LOF 2026 a enfin été adoptée.**

LA LOI DES FINANCES 2026 : ENCORE UN CONTEXTE INCERTAIN

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

ORIENTATIONS PREVUES PAR LA LOI DES FINANCES 2026 (PLF)

Le PLF 2026 prévoit notamment :

- ◆ **Effort budgétaire significatif demandé aux collectivités**

- Entre 4,6 et potentiellement 8 milliards d'euros d'effort global pour les collectivités locales, soit une contribution majeure au redressement des finances publiques.

- ◆ **Évolution des recettes et dépenses locales**

- Reconduction du mécanisme de **lissage conjoncturel des recettes fiscales (Dilico)** pour modérer les variations fiscales.
- Recettes des collectivités supposées croître légèrement (+) mais sous contrainte des économies à réaliser.

- ◆ **Dotations et fonds**

- Réponses envisagées pour simplifier et restructurer certaines dotations d'investissement via un Fonds d'Investissement pour les Territoires (FIT) remplaçant plusieurs dotations classiques (DETR, DSIL, DPV)



LA LOI DES FINANCES 2026 : ENCORE UN CONTEXTE INCERTAIN

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

LES GRANDS AXES DE LA LOF 2026 IMPACTANT BESSIERES

III Mesures législatives et réglementaires pour 2026

III.3 Ce qui est acté par ailleurs

- Revalorisation des valeurs locatives cadastrales
- Hausse des cotisations patronales CNRACL
- Fraction de correction des potentiels fiscaux/financiers et de l'effort fiscal
- Différentes informations fiscales utiles au vote du budget
- Annexes vertes



LA LOI DES FINANCES 2026 : ENCORE UN CONTEXTE INCERTAIN

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

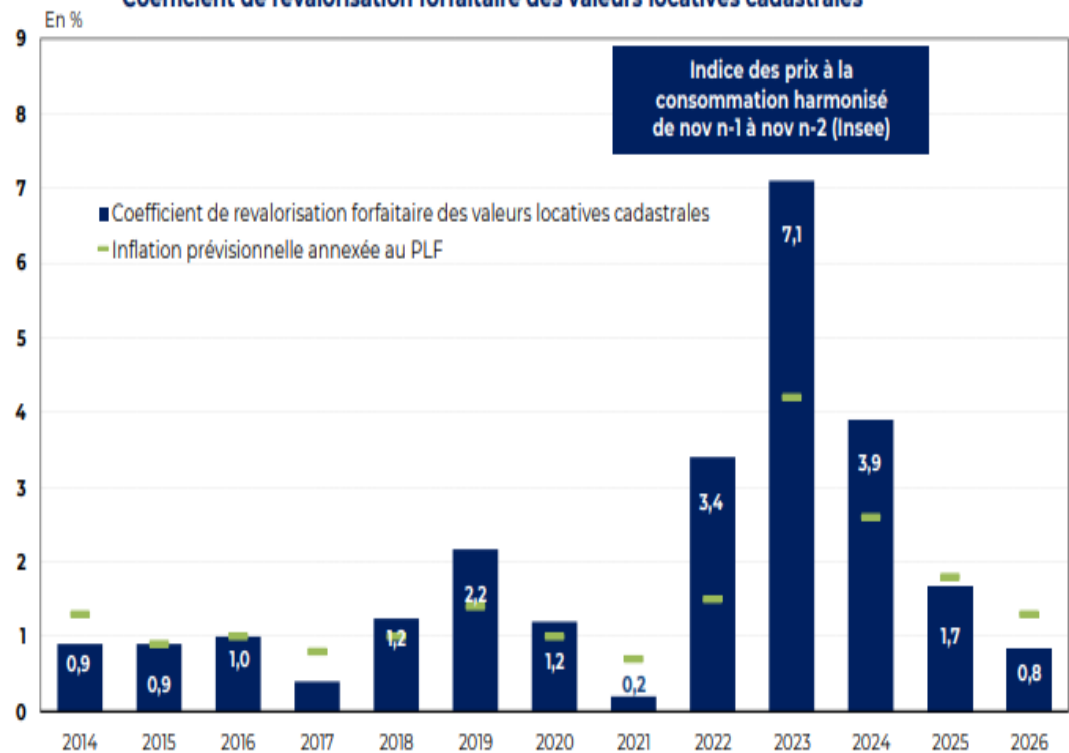
Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales



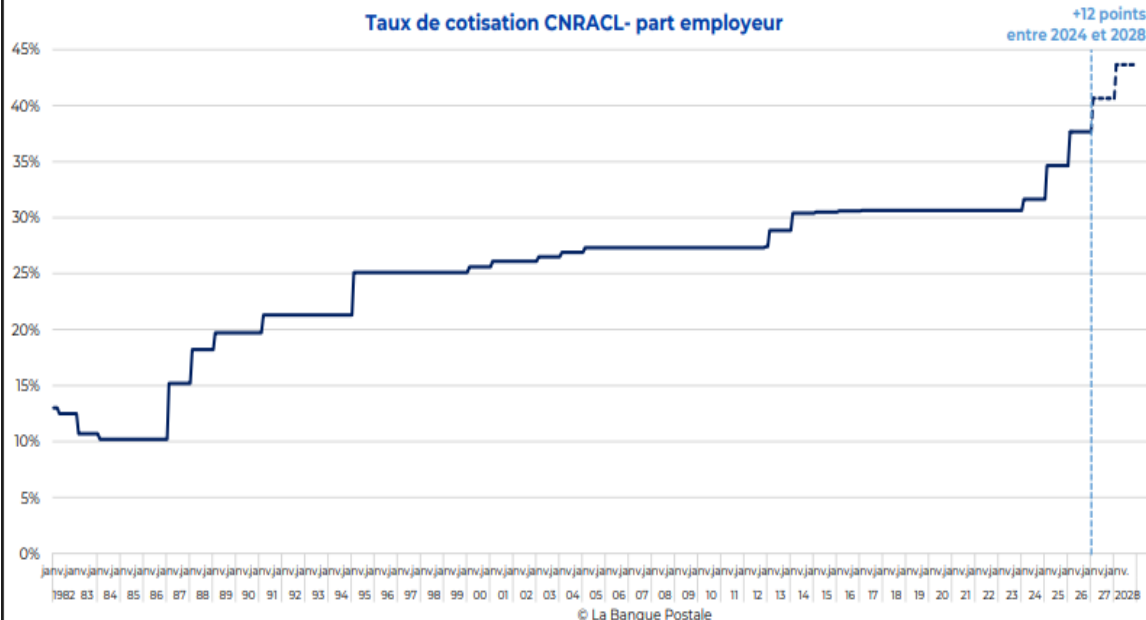
Source : Insee

© La Banque Postale

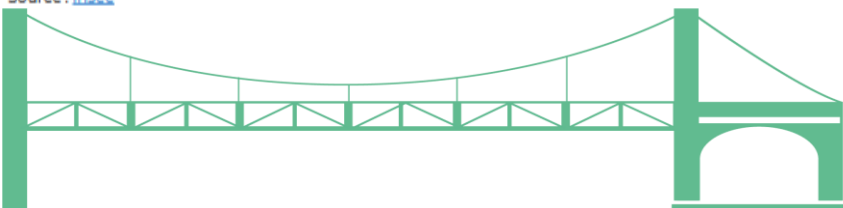


III Mesures législatives et réglementaires

Taux de cotisation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales



Le contexte financier pour les communes reste compliqué pour 2026. **L'Etat baisse son soutien financier** comme les valeurs locatives et augmente les charges comme la CNRACL



LA LOI DES FINANCES 2026 : QUEL IMPACT POUR LES COMMUNES ?

7 mesures gouvernementales plus précises
qui pourraient donc globalement impacter le budget des communes :

- **Dispositif Dilico (épargne obligatoire)** : épargne demandée de 2 milliards d'euros en 2026.
- **Dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale** seront en hausse.
- **Création d'un Fonds d'investissement pour les territoires (FIT)** regroupant la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation politique de la ville (DPV) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Le FIT sera quasi-réservé aux collectivités rurales (au sens Insee) et aux collectivités urbaines en difficultés.
- **Augmentation des cotisations CNRACL** : relèvement de 3 points du taux de cotisation des employeurs territoriaux à la CNRACL sur la part patronale.
- **Réduction de crédits** : baisse de 23% du Fonds vert
- **Maintien de la TVA et du FCTVA** : gel partiel du transfert de TVA. Taux de compensation forfaitaire du FCTVA reste fixé à 16,404%.
- **Stabilité de la dotation globale de fonctionnement** : maintien à hauteur de 27,4 milliards d'euros.



LA LOI DES FINANCES 2026 : ENCORE UN CONTEXTE INCERTAIN

En conclusion, cela signifie pour Bessières et les autres communes :

-  **Continuité des recettes locales** en 2026 selon les règles de 2025.
Ne pas les sur estimer.
-  **Gestion prudente des dépenses** : priorité à l'existant et report ou reprogrammation des nouvelles dépenses non prévues.
-  **Anticipation nécessaire** des impacts budgétaires.
Provisionner et gérer au plus près.



LES FINANCES DE LA VILLE DE BESSIÈRES

UNE STRATEGIE FACE A LA CRISE QUI A ÉTÉ EFFICACE

RAPPEL DE L'ANNEE 2023 :

Une crise économique de grande ampleur frappe les Communes sans épargner Bessières

STRATEGIE DE LA VILLE 2024 : NE PAS RESTER SPECTATEUR

Investir prudemment pour réduire nos coûts
et faire face à la crise **sans augmenter les impôts**

EFFETS DE LA STRATEGIE EN 2025 :

Un excédent de fonctionnement **qui augmente de + 108 %**



R E S U L T A T S E S T I M A T I F S 2 0 2 5

B U D G E T P R I N C I P A L

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



EN 2025, LA VILLE DE BESSIERES DOUBLE SON EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

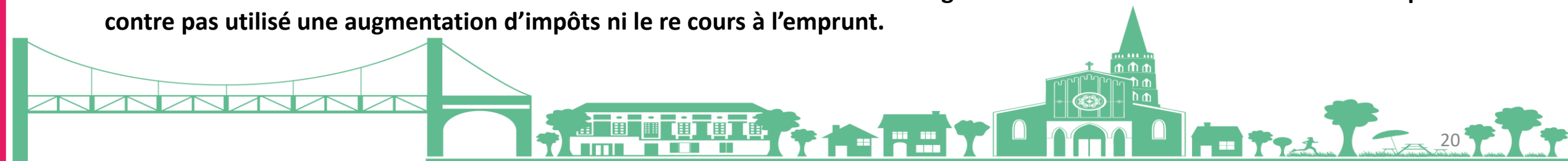
	2023		2024		estimatif 2025	
SECTIONS	Résultat exercice	Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	183 428,00 €	860 800,00 €	216 189,00 €	1 076 989,00 €	450 000,00 €	1 526 989,00 €
Investissement	1 225 756,00 €	1 758 256,00 €	- 30 073,00 €	1 728 183,00 €	- 661 000,00 €	1 067 183,00 €

- Les chiffres sont présentés à l'arrondi

Après une baisse enclenchée en 2023 en raison d'un contexte économique et financier très compliqué pour les communes comme vu précédemment, et après une phase de stabilisation en 2024 , **la Ville de Bessières atteint son objectif et double donc excédent de fonctionnement en 2025.**

La commune a su faire des choix efficaces face à la crise en réduisant encore plus ses charges pour absorber la baisse des recettes tout en maintenant la qualité du service public. Elle a aujourd'hui reconstitué **un excédent de fonctionnement cumulé suffisant pour permettre d'autofinancer une partie de ses investissements sur 2026.**

Concernant l'investissement, la commune **a financé en 2025 ses projets avec son excédent cumulé construit grâce à deux affectations de résultats de 1 000 000 € réalisées en 2021 et 2023 mais aussi grâce à des subventions obtenues.** Elle n'a par contre pas utilisé une augmentation d'impôts ni le recours à l'emprunt.



LA VILLE A FAIT FACE AU CONTEXTE ECONOMIQUE DEFAVORABLE

En conclusion, 2025 aura été une année encore difficile avec:

- * Une inflation stabilisée mais des prix qui n'ont pas baissé
 - Des taux d'intérêts encore élevés
 - Des charges patronales en hausse
 - Des recettes de l'Etat insuffisantes

ET POURTANT

La Ville de Bessières a réussi à mettre en place une stratégie financière adaptée
avec l'aide de tous les services municipaux ,
basée sur l'optimisation, la mutualisation et l'anticipation.

BILAN 2025 :

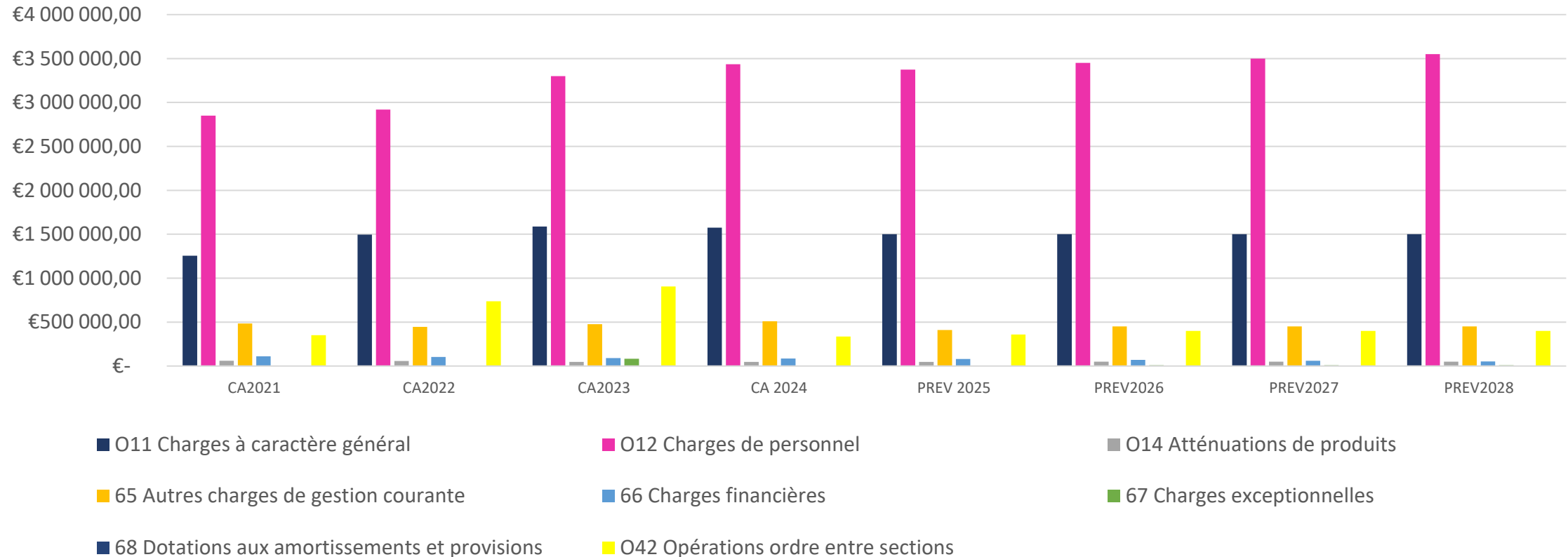
- un excédent de fonctionnement sécurisant l'avenir de Bessières
- une trésorerie à ce jour de + 2 800 000 €



SITUATION FINANCIERE DE LA RETROSPECTIVE - PROSPECTIVE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



La prospective utilise ces paramètres :

- *maintien à iso des charges à caractère général avec recherches permanentes d'optimisation*
- *Hausse de 50 000 €/an des charges de personnel tenant compte du GVT et mesures gouvernementales*
- *Intérêts dette selon tableaux d'amortissement en cours*
- *10 000 € de charges exceptionnelles/an et 400 000 € d'amortissement / an*

COMMENT LES DÉPENSES ONT BAISSE EN 2025

Les charges à caractère général en baisse

- Représentent environ 26 % des dépenses de fonctionnement
- En 2025, **elles baissent de – 4 % soit – 65 000 €** en raison d'une stratégie de gestion efficace:
 - procédures achats, gestions de stocks accentuées
 - Plus de réparations en régie donc moins coûteux
 - Divers investissements faits en 2024 dans la rénovation énergétique et remplacement des équipements vieillissants

Les charges de personnel en baisse

- Représentent environ 59 % des dépenses de fonctionnement
- Alors que chaque année cette dépense augmente en raison du GVT, après des mesures gouvernementales en 2023 qui ont fortement augmenté cette charge, **elles baissent de – 1,6 % soit - 55 000 €** en raison d'une réorganisation des services.

Les contributions et subventions en baisse

- Représentent environ 7 % des dépenses de fonctionnement
- En 2025, **elles baissent de –20 % soit – 100 000 €** en raison d'une baisse des indemnités d'élus versées, d'aucune subvention à des budgets annexes versée en 2025 et plus aucune régularisation de factures

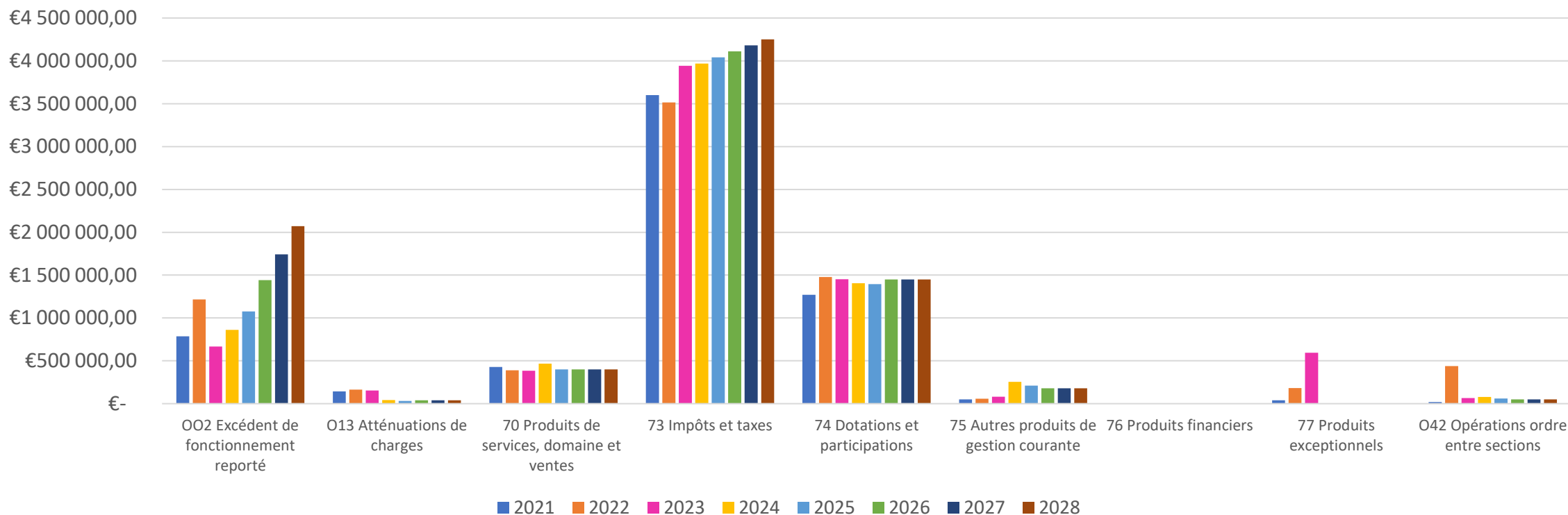
Les autres charges réelles en baisse

- Les intérêts de la dette **baissent de – 10 000 €** car pas de nouveaux emprunts
- Les charges exceptionnelles baissent car **amélioration constante de la qualité des écritures comptables**
- Seules les écritures d'ordre en amortissement augmentent de +20 000€ mais créent de la recette d'investissement

SITUATION FINANCIERE DE LA RETROSPECTIVE - PROSPECTIVE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La prospective utilise ces paramètres :

- Maintien des recettes de facturation au même niveau
- Hausse des recettes fiscales de 70 000 €/an grâce à la valorisation des bases liée aux nouvelles constructions et LOF
- Maintien des aides de l'état à 1 450 000 €/an
- Recettes des locations constantes à 180 000 €
- Amortissement des subventions constant à 50 000 €/an

La Ville de Bessières n'a pas augmenté les impôts une nouvelle année.

Mais la dynamique des valeurs locatives a amené de nouvelles recettes pour compenser la baisse de certaines

Les impôts et taxes en légère hausse

La commune a gagné 93 000 € de recettes grâce aux bases fiscales sans augmenter les taux
En parallèle, baisse des droits de mutations et taxe sur l'incinérateur car moins de déchets

Baisse des remboursements charges personnel

La commune a eu -8 000€ de recettes en raison de la baisse des maladies prises en charge

Baisse des remboursements autres produits gestion courante

La commune a eu -55 400 € de recettes en raison de moins de remboursements des assurances car moins de sinistres

Baisse des produits des services et du domaine

- La commune a eu -66 000 € de recettes en raison:
- d'une baisse des remboursements des frais pour la cuisine
 - d'une nouvelle imputation comptable du remboursement de l'entretien des cimetières par Val Aïgo plus payée avant sur ce chapitre
 - d'un rattachement de recettes de facturations des repas non reconduit en 2025
 - D'une régularisation des RODP non réalisées sur 2025

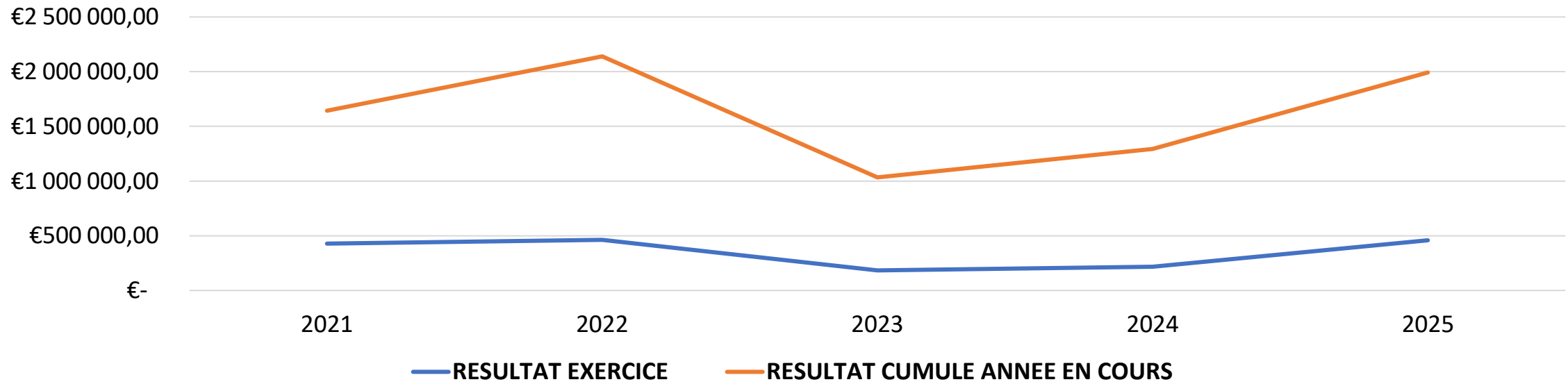
Hausse des dotations et participations

La commune a perçu + 40 000 € de recettes avec le maintien de la DGF et de la compensation TFB et une hausse CAF . En parallèle, baisse de la DCRT

SITUATION FINANCIERE DE LA RETROSPECTIVE - PROSPECTIVE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

EVOLUTION EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT



2023 marque bien une année difficile pour les Collectivités locales.

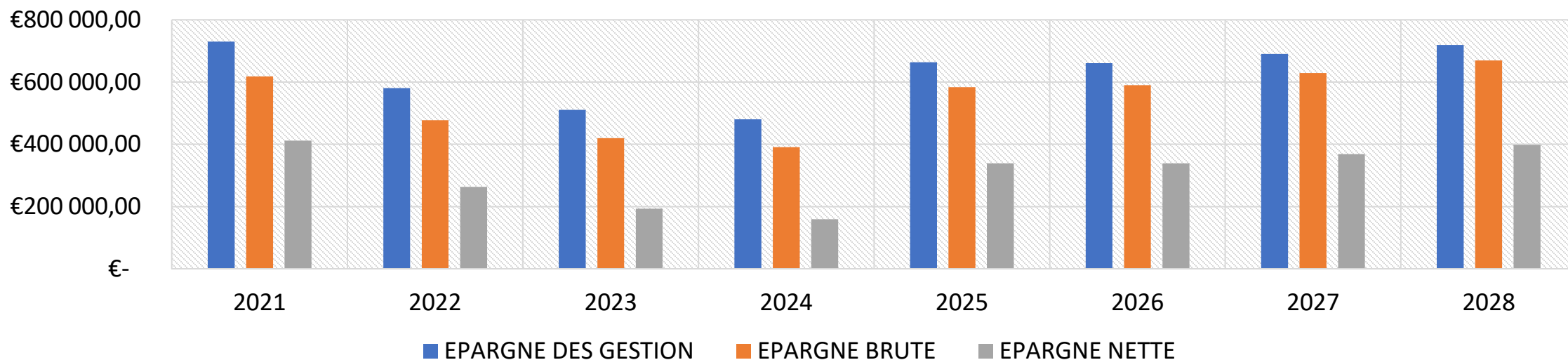
Mais nous constatons que l'évolution de l'excédent de fonctionnement confirme bien que Bessières a su sécuriser la situation.



SITUATION FINANCIERE DE LA RETROSPECTIVE - PROSPECTIVE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

EVOLUTION DES EPARGNES



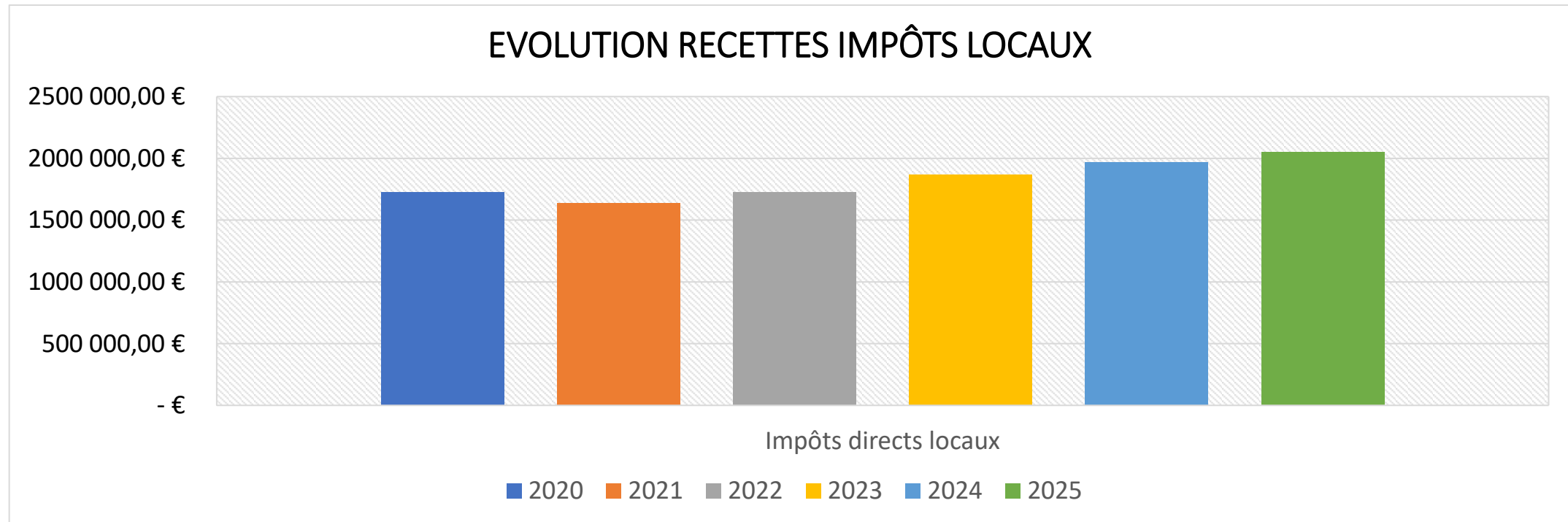
Après une baisse des épargnes de 2021 à 2023 et leur stabilisation en 2024 , **la Ville de Bessières voit ces ratios repartir à la hausse en 2025** . Ils poursuivront cette évolution si la Commune maintient impérativement sa stratégie financière. Comme la commune baisse également chaque année sa charge d'intérêts d'emprunts, les ratios s'améliorent

La baisse des dépenses des charges à caractère général et des charges de personnel **grâce à un travail collectif et constructif entre agents/élus** ont renforcé les finances de la Ville qui permettent d'aborder l'avenir plus sereinement avec ambition.



SITUATION FINANCIERE DE LA UNE FISCALITE DYNAMIQUE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



Aucune augmentation des impôts votée depuis 2020. Mais l'attractivité de la Ville permet à la Ville de percevoir des recettes fiscales en augmentation constante. **En effet, les nouvelles constructions d'habitations et d'entreprises génèrent de nouveaux impôts nécessaires pour assumer les charges de fonctionnement.** Sur 2025, les impôts représentent approximativement 33% des recettes réelles de fonctionnement.

SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DES INVESTISSEMENTS CONCRETISES

LA STRATEGIE FINANCIERE ACTUELLE FACE AU CONTEXTE ECONOMIQUE DEFAVORABLE :

SAVOIR CONTENIR SES INVESTISSEMENTS et REAJUSTER LES PRIORITES

**PRIORISER LES PROJETS PORTEURS D'ECONOMIES DE FONCTIONNEMENT
OU LES MIEUX SUBVENTIONNES**

Cela permet de réduire nos dépenses de fonctionnement et de réduire le coût net de nos projets

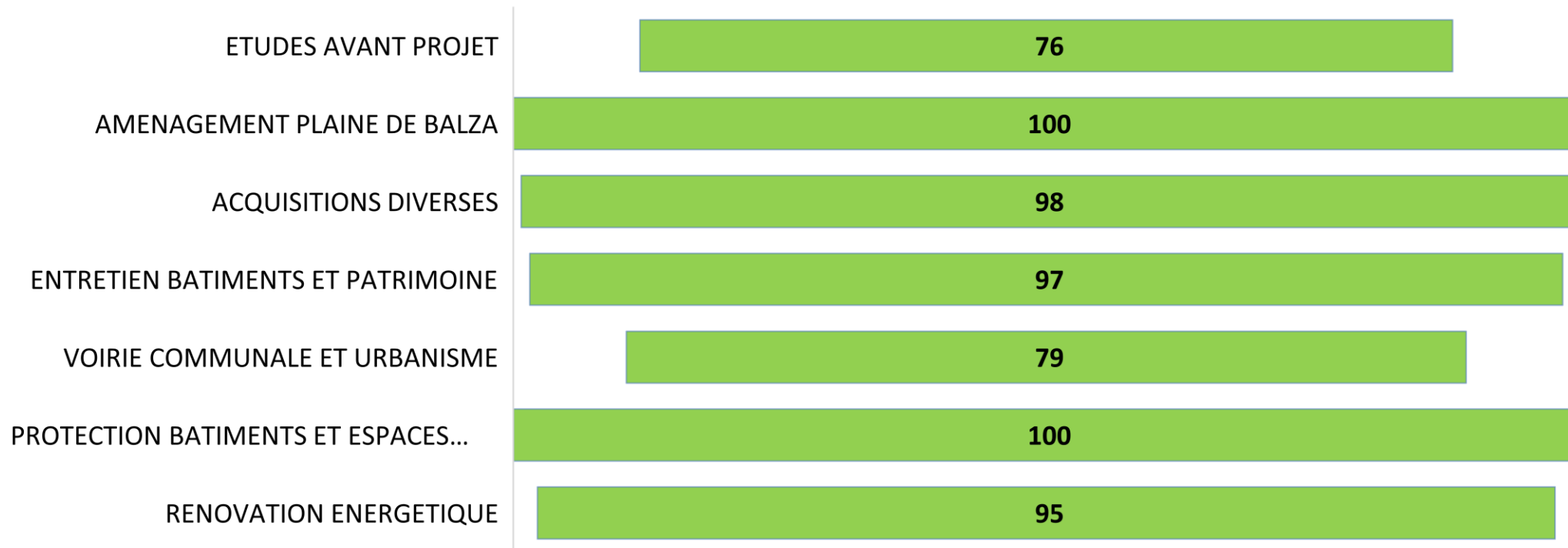
**PHASER DIFFEREMMENT CERTAINS PROJETS EN FONCTION DE L'IMPACT SUR LE FONCTIONNEMENT , DES
BESOINS ET EN FONCTION DES PLANNINGS DES FINANCEURS**

Pas de gros projets si pas de financements certains. Pas de gros projets qui ne sont pas prioritaires. Pas de gros projets si trop coûteux en fonctionnement courant.

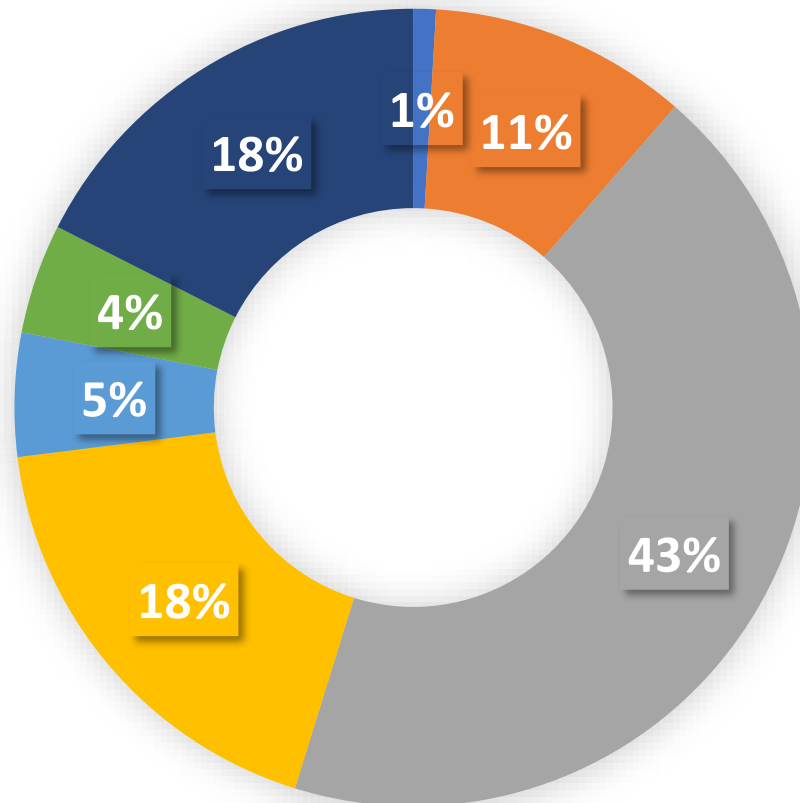


DES ENGAGEMENTS BUDGETAIRES tenus en moyenne à 92 %

TAUX % DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS 2025



SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DES INVESTISSEMENTS DIVERSIFIES



- ETUDES AVANT PROJET
- AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA
- ACQUISITIONS DIVERSES
- ENTRETIEN BATIMENTS ET PATRIMOINE
- VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME
- PROTECTION BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS
- RENOVATION ENERGETIQUE



La Ville de Bessières a dépensé (hors échéances emprunt) environ 1 240 000 € en **investissement avec des taux de réalisation atteignant + 90% pour la majorité**. On peut donc dire que les priorités 2025 ont été concrétisées :

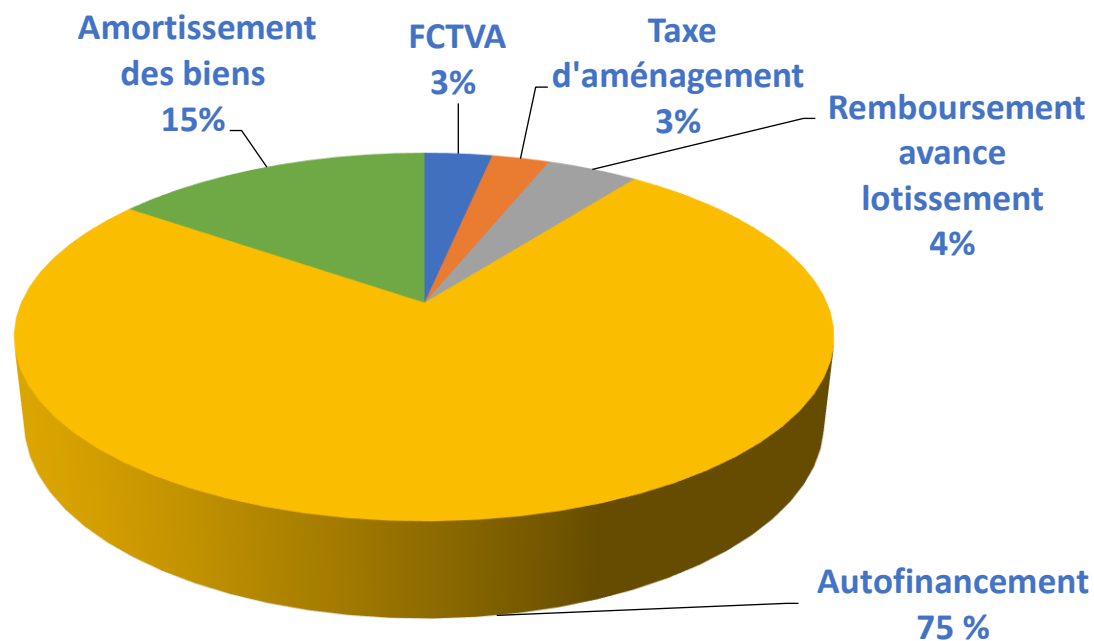
- **ACQUISITIONS:** achats d'équipements **pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité des agents**, mais aussi le rachat de l'ancien stade Jean Amat pour 400 000 € qui vient **augmenter la réserve foncière de la commune et permettra une recette d'investissement future importante pour financer les projets**.
- **PLAINE DE BALZA:** une tranche d'installation de nouveaux équipements (Pumptrack, stade foot, barbecue...) pour dynamiser cet espace vert convivial et **installation de caméras pour la sécurisation du lieu**
- **RENOVATION ENERGETIQUE :** des actions pour réduire le coût de la consommation énergétique et améliorer le confort des usagers comme rénovation chauffage Efferv&sens, nouvel éclairage de l'église (-73% économies) , chauffage réversible mairie pour stopper la consommation de gaz qui est trop cher , brasseurs d'air avec éclairage LED à l'école Louise Michel ...
- **ENTRETIEN PATRIMOINE:** divers travaux sur les bâtiments comme la rénovation de la salle de cinéma, la rénovation peinture de diverses salles, divers travaux dans les installations sportives, travaux dans les cimetières etc...
- **VOIRIE URBANISME:** La révision du PLU a été réalisée et divers travaux de voirie + sécurisation routière également.
- **PROTECTION DES BATIMENTS:** installation d'un contrôle des accès dans divers bâtiments (écoles, médiathèque...), vidéoprotection installée à EFFERV&SENS et diverses caméras sur divers sites

Rappelons qu'au vu des prix encore élevés et du contexte économique actuel compliqué , si la Ville de Bessières avait réalisé tous les gros projets prévus pour ce mandat sans réduire préalablement ses charges de fonctionnement et assumer à diverses réparations de bâtiments, elle aurait dû faire face à des coûts de fonctionnement supplémentaires très importants qu'elle n'aurait pas pu absorber sans mettre en grosse difficulté l'équilibre financier de la Commune.

SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE

DES PROJETS FINANCES SANS EMPRUNTS

FINANCEMENT PROJETS 2025



La ville a pu financer essentiellement ses **projets grâce à un excédent d'investissement cumulé important , permettant ainsi de ne pas avoir recours à l'emprunt.** L'année 2025 aura, par contre, été plus compliquée pour les demandes de financements **puisque, face au contexte économique très compliqué, les financeurs ont dû réduire drastiquement leurs aides.**

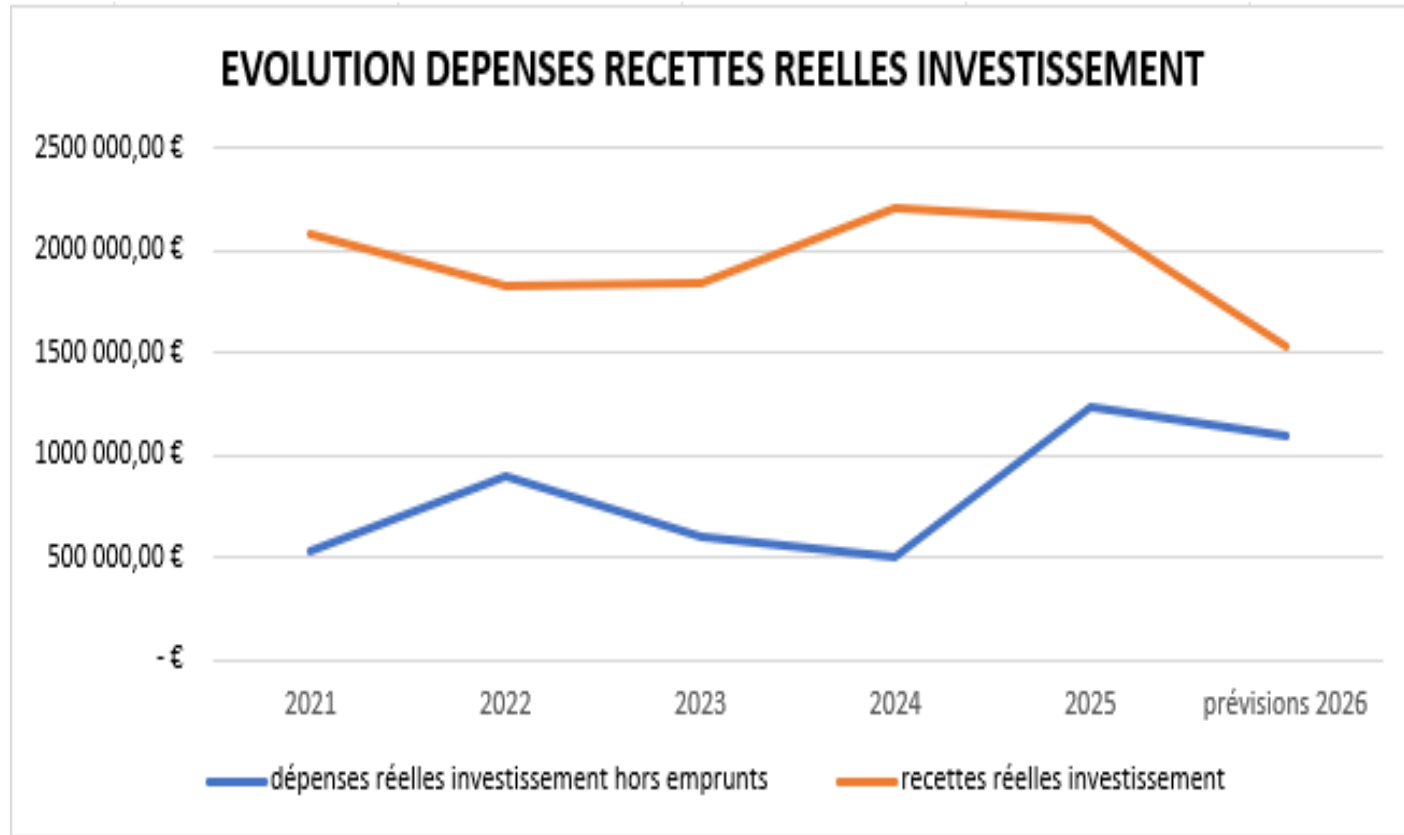
Malgré tout , 9 dossiers de demandes de subventions ont été déposés au Conseil Départemental (3 ont été retenus) , 2 au Conseil Régional (encore en instruction) et 2 à l'Europe (encore en instruction) mais tous éligibles. Vu le retard constaté , la ville a donc dû suivre ses finances avec précision et stratégie pour sécuriser ses finances et maintenir une trésorerie importante,

SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE

RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

EN INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



Depuis 2021, la Ville de Bessières a investi **à la hauteur de ses capacités financières sans endetter la Ville ni augmenter les impôts.**

En 2026, année de renouvellement de l'équipe municipale, les dépenses ont été minimisées. **Seules seront réalisées les dépenses prioritaires et déjà engagées avec des recettes disponibles sans avoir recours à l'emprunt.**

UNE ANNEE DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

	2023		2024		estimatif 2025	
SECTIONS	Résultat exercice	Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	- 141 952,00 €	- 8 318,00 €	13 039,00 €	4 721,00 €	- 43 000,00 €	- 38 279,78 €
Investissement	- 3 185,60 €	39 802,00 €	31 976,00 €	71 778,00 €	- 19 000,00 €	52 778,58 €
TOTAL		31 484,00 €		76 499,00 €		14 498,80 €

Cette année 2025 se finit , **exceptionnellement**, par un déficit de fonctionnement de – 43 000 € (- 38 000 € cumulé) qui s’explique par:

- Une hausse des dépenses de 17 000 € **dû à des remplacements maladie**. Les charges à caractère général restent identiques à 2024.
- Une baisse des recettes liées à **une indemnisation assurance de 18700 € reçue en 2024 mais pas en 2025** + un rattachement de factures en 2024 régularisée en 2025. La facturation est quant à elle restée au même niveau que l’année précédente puisque la fin du contrat avec les EHPAD a été compensée par de nouveaux contrats avec des communes voisines et la baisse des repas aux écoles compensées par la hausse des repas RAD et CFA.

Mais ce déficit est déjà absorbé puisque de nouvelles recettes arrivent grâce à de nouveaux contrats prochainement signés.

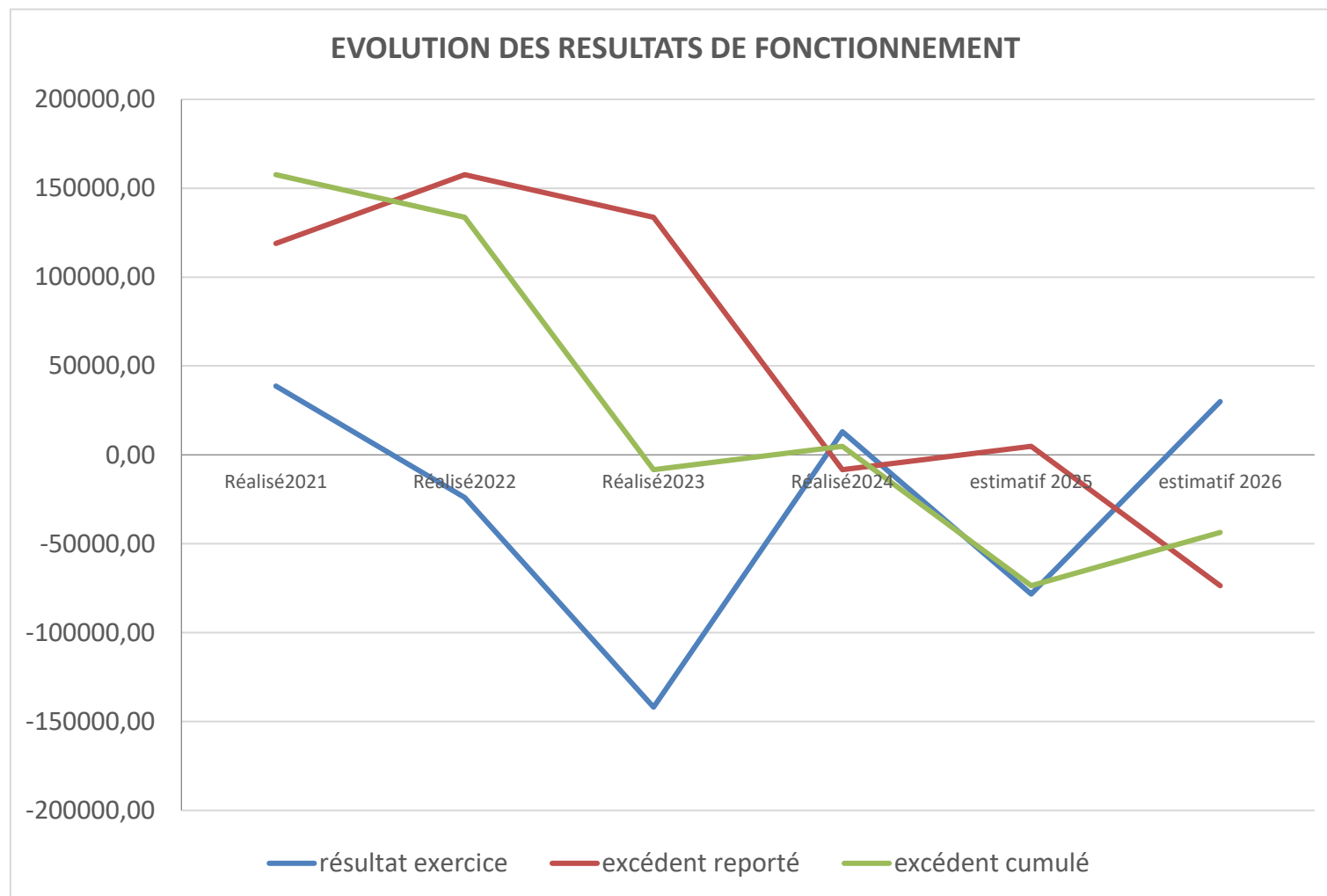
En investissement, la cuisine a puisé sur sa réserve d’excédent cumulé pour acheter de nouveaux ustensiles et équipements de sécurité pour éviter les accidents de travail, des plats en inox pour réduire les barquettes plastique, une nouvelle plonge et cellule de refroidissement qui sont arrivés en fin de vie.



BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

UNE GESTION FINANCIERE PRECISE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



La cuisine avait fini l'année 2023 avec un déficit de fonctionnement de -141 000 €. En 2024, ce déficit a été absorbé par **une baisse des dépenses de fonctionnement de 100 000€ et en parallèle, une hausse des recettes de fonctionnement de +50 000 €**. En 2025, **des imprévus sont venus impacter cet équilibre budgétaire** : baisse des recettes liées à des remboursements en moins de l'assurance et hausse des dépenses RH avec le remplacement d'arrêts maladie.

Malgré tout, en prospective, on sait que la cuisine retrouvera son équilibre de fonctionnement en produisant plus(grâce à de nouveaux contrats) et en continuant sa recherche de rentabilité avec de nouveaux clients qui sont en cours de négociation. **Avec cette stratégie, elle reconstruira donc son excédent cumulé qui deviendrait positif en 2027..** Précisons que comme la cuisine sera neuve, le budget n'aura plus besoin de dégager pendant quelques années de l'autofinancement pour investir, il suffira juste de financer le capital de l'emprunt. L'excédent de fonctionnement se construira également avec les économies bâtimentaires.

LES REUSSITES 2025

Si la Cuisine centrale a comme priorité **des objectifs de coût et de rentabilité**, elle a, aussi et surtout, **des objectifs de qualité et respect réglementaire**. Le service rendu doit être à la **hauteur des attentes** en trouvant en permanence le juste équilibre qualité/prix. Les améliorations constatées sont les suivantes :

Hausse des circuits courts avec des fournisseurs locaux
Et baisse du coût matière

Augmentation de l'EGALIM

Hausse achat viande fraîche locale

Stabilité des prix des repas scolaires malgré une hausse des prix de +8%

Réduction du barquetage plastique



BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

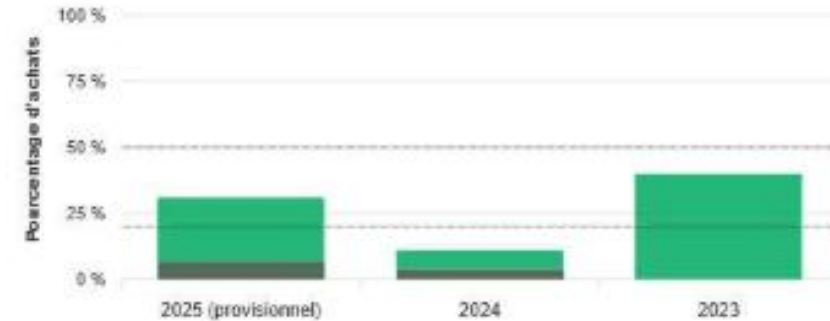
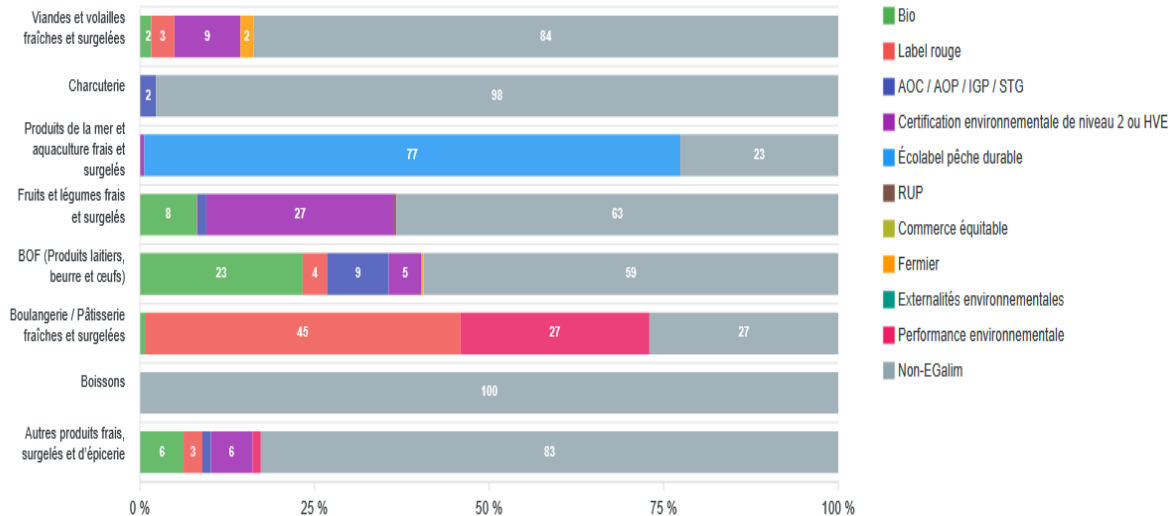
OBJECTIFS QUALITE ATTEINTS

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

7 % bio



24 % durables et de qualité (hors bio)



Description du graphique

Les pourcentages d'achats par année pour cette cantine sont :

1. 2025 (provisionnel) : 7 % bio, 24 % de qualité et durable (hors bio), 69 % hors EGalim
2. 2024 : 4 % bio, 7 % de qualité et durable (hors bio), 89 % hors EGalim
3. 2023 : 0 % bio, 40 % de qualité et durable (hors bio), 60 % hors EGalim

Rappel de l'objectif : Les repas servis comportent au moins 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion, pour les cantines en France métropolitaine.

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



POINT SUR LE NOUVEAU PROJET

Rappelons que le projet initial voté en 2022 était un Restaurant scolaire pour 2 200 000 € HT hors équipements. Le projet a évolué : la construction d'une nouvelle cuisine dans ce même Restaurant est passé en priorité. En effet, le bâtiment cuisine actuel devient **trop coûteux et trop étroit pour les agents**. Le projet a donc été repensé en permettant aux élèves des écoles de bénéficier d'une liaison chaude. **Un projet 2 en 1** qui permettra à la fois de **réduire fortement les coûts de fonctionnement**, d'augmenter la rentabilité de la cuisine et d'**offrir aux écoles un service restauration de grande qualité**.

COÛT ESTIMATIF NOUVEAU PROJET

1- TRANCHE 1 : 2 600 000 € HT

Ces estimations incluront AMO, MO, équipements, études et contrôles divers

FINANCEMENT NOUVEAU PROJET

1- DETR + CD31 déjà notifiés

2- Vente bâtiment cuisine

4- Emprunt à taux fixe et prêts relais

5- FCTVA

** Estimations : Le prêt générera 31 000 € d'intérêts/an + 35 000 € de capital / an*



BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE 2025

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

- **Tous les travaux sont terminés** et toutes les factures payées avec des délais de paiement très courts
- En recettes de fonctionnement , **les premiers loyers n'ont commencé à être encaissés qu'en Mai 2025** soit 4 mois sans recettes. En parallèle, il a fallu **payer dès Janvier 2025, les intérêts intercalaires des prêts réalisés** pour payer les travaux
- Certains locaux ont été loués seulement fin 2025 mais grâce à la motivation et dynamisme des médecins actuels, de nouveaux locaux seront prochainement loués en 2026.
- Concernant les subventions, seul le Département n'a pu verser que 50% de la subvention (pour raison budgétaire) ce qui a permis de faire un remboursement anticipé d'emprunt et réduire des échéances de – 20%. Les autres financeurs nous ont fait part également de leurs retards de versements (malgré nos dossiers complets) et ne verseront les soldes qu'en 2026. La DETR sera également versée en totalité en 2026. **Ce qui retarde fortement les remboursements anticipés d'emprunts** et donc la baisse des échéances comme prévu. En effet, le contexte compliqué des financeurs empêche la Ville incontestablement de dérouler sa stratégie comme prévu. **Mais le Budget principal saura venir en renfort de ce budget annexe si nécessaire.**



BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE 2025

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

	2024		estimatif 2025	
SECTIONS	Résultat exercice	Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	- 141 952,00 €	5 234,01 €	- 21 329,59 €	- 16 095,58 €
Investissement	296 864,79 €	296 864,79 €	- 242 382,84 €	54 481,95 €
TOTAL		302 098,80 €		38 386,37 €

Le déficit exceptionnel de fonctionnement s'explique par **18 200 € d'intérêts intercalaires** payés de décembre 2024 à Mars 2025 sur l'exercice 2025 avant que la maison de santé soit louée à compter d'avril/mai 2025. Il y'a donc eu un décalage entre les dépenses et les recettes.

En investissement, **les travaux sont intégralement payés en dépenses** et il reste à ce jour un excédent cumulé estimé de + 54 000 €. Il y aurait dû avoir un excédent cumulé approximatif de + 214 000 € mais en juillet, comme expliqué, **la Ville a déjà procédé à un remboursement anticipé d'emprunt** de 160 000 € à partir de l'acompte de subvention versé par le Département. Ce qui a permis de réduire les intérêts d'emprunt et le capital payés mensuellement. Reste à percevoir le solde du FCTVA, le solde des subventions Départements et Région et la totalité de la DETR, ce qui permettra de solder encore de l'emprunt et réduire les échéances.



AUTRES BUDGETS ANNEXES

POINT SITUATION FINANCIERE 2025

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



BUDGET CENTRE DE FORMATION

Résultat de fonctionnement estimé à + 201 787 € (pas de 002)

Résultat Investissement estimé à – 4046 € et 259 141 € en cumulé (001 de 263 187 €)

Les écritures sont identiques tous les ans puisque l'excédent de fonctionnement lié aux loyers permet de financer le capital de l'emprunt en investissement

BUDGET LOTISSEMENT

Résultat de fonctionnement à + 30 891 € et en cumulé, 30 892 € (002 de 0,57 €)

Résultat d'investissement estimé à – 1156 € € et en cumulé 58 936 € (001 de 60 092 €)

Les écritures 2025 correspondent à des écritures de stocks liés aux ventes de 2 terrains : 64 203 € HT + 73 443 € HT



BILAN GLOBAL 2025

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

La Ville de Bessières ,
**en comptabilisant l'ensemble des résultats estimatifs 2025
de son Budget principal et ses budgets annexes hors CCAS,**

présente les résultats cumulés estimatifs suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE DE + 1 456 500 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE DE + 1 187 000 €



UN BUDGET PREVISIONNEL QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITE DE 2025

MAINTIEN DU BOUCLIER POUVOIR D'ACHAT

- PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS
- TARIFS DES SERVICES PUBLICS MAITRISES
- GESTION SECURISEE DES FINANCES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- PLUS D'EVENEMENTS
- PLUS DE SECURITE
- DEVELOPPEMENT D'ESPACES DE CONVIALITE

MAINTIEN DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- MAINTIEN DES SUBVENTIONS
- ACCOMPAGNEMENT PERMANENT
 - SOUTIEN PROJETS

INVESTIR POUR REDUIRE NOS COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- CONTINUER LES ACTIONS DE RENOVATIONS ENERGETIQUES
- PRIORISER L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS VIEILLISSANTS



LES ETAPES DU VOTE BUDGETS 2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

En 2026 , en raison des élections municipales du 15 et 22 Mars et du renouvellement futur de l'équipe municipale, il est proposé de voter les budgets selon les étapes suivantes

ETAPE 1

18 Février 2026 = Vote du DOB 2026

ETAPE 2

Mi Avril 2026 = vote des CFU 2025 + des Budgets prévisionnels 2026 pour laisser le choix à la nouvelle équipe



ORIENTATIONS BUDGET PRINCIPAL

MEME STRATEGIE, MEME OBJECTIFS

OBJECTIF 2026- BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSESDE FONCTIONNEMENT	Année 2025	Année 2026	Evolution
	Votes	Propositions	N-1
011 - Charges à caractère général	1 876 800,00 €	1 800 000,00 €	- 76 800,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 577 200,00 €	3 500 000,00 €	- 77 200,00 €
014 - Atténuations de produits	90 000,00 €	90 000,00 €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	650 500,00 €	650 000,00 €	- 500,00 €
66 - Charges financières	90 000,00 €	90 000,00 €	- €
67 - Charges spécifiques	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	100 000,00 €	225 000,00 €	125 000,00 €
Total dépenses réelles	6 399 500,00 €	6 370 000,00 €	- 29 500,00 €
Total dépenses d'ordre	500 000,00 €	500 000,00 €	- €
Total dépenses de fonctionnement	6 899 500,00 €	6 870 000,00 €	- 29 500,00 €

Chapitre 011 : Dans la continuité de la stratégie en place, et face à d'éventuelles baisses des recettes, on baisse cette enveloppe prévisionnelle

Chapitre 012 : Réajustement du Budget à la baisse

Chapitre 65 : maintien de l'enveloppe en y intégrant les subventions d'équilibres des budgets annexes

Chapitre 68 : compte d'équilibre

Les amortissements seront identiques à 2025

Globalement, la section de fonctionnement 2026 reste quasi identique à 2025

CONTINUER LA STRATEGIE FINANCIERE POUR DEGAGER DE L'EPARGNE :

- Continuer à questionner la nécessité de chaque dépense pour maîtriser les charges à caractère général
- Maîtrise des coûts de l'énergie grâce à la renégociation des tarifs en 2025 permettant une baisse des coûts de -20% dès le 01/01/2026 et maintien de la vigilance sur la consommation - effets des actions de rénovations énergétiques menées en 2024 et 2025
- Contenir l'évolution de la masse salariale tout en agissant pour valoriser le travail des agents et maintenir un service public de qualité

Continuer de suivre ces grands axes :

- Continuer à assumer les réparations et l'entretien des équipements publics en priorisant la sécurité
- maintenir la qualité des services publics aux bessiérains
- maintenir de bonnes conditions de travail aux agents qui permettent la concrétisation des projets
- poursuivre et innover sur la communication interne/externe
- sécuriser les actions de la commune
- assumer nos dépenses obligatoires
- maintenir le versement de nos subventions / contributions

Selon l'évolution des aides de l'état et des autres recettes, des décisions modificatives seront présentées en conseil municipal

ORIENTATIONS BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



OBJECTIF 2026 - BUDGET FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2025	Année 2026	Evolution
	Votes	Propositions	N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	361 500,00 €	360 000,00 €	- 1 500,00 €
73 - Impôts et taxes	1 980 000,00 €	1 950 000,00 €	- 30 000,00 €
731 - Impositions directes	1 970 000,00 €	1 970 000,00 €	- €
74 - Dotations et participations	1 271 000,00 €	1 270 000,00 €	- 1 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	140 009,72 €	140 000,00 €	- 9,72 €
76 - Produits financiers	- €	- €	- €
77 - Produits spécifiques	- €	- €	- €
013 - Atténuations de charges	50 000,00 €	30 000,00 €	- 20 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 076 990,28 €	1 100 000,00 €	23 009,72 €
Total recettes réelles	6 849 500,00 €	6 820 000,00 €	- 29 500,00 €
Total recettes d'ordre	50 000,00 €	50 000,00 €	- €
Total recettes de fonctionnement	6 899 500,00 €	6 870 000,00 €	- 29 500,00 €

LA VOLONTE MUNICIPALE SUR L'ANNEE 2026 RESTE IDENTIQUE :

- ne pas augmenter les impôts locaux
- maintenir le repas cantine à 1€
- maîtriser les tarifs des services communaux
- Générer de nouvelles recettes

DES RECETTES STABLES ET PRUDENTES

- Le chapitre 013 est revu à la baisse car les remboursements de charges de personnel sont basculés sur le chapitre 75 avec la M57- peu d'arrêts maladies indemnisés
- Chapitre 70 : des recettes de facturations stables
- Maintien des recettes fiscales et prise en compte d'une éventuelle baisse des droits de mutation
- Maintien du chapitre 74 avec maintien de la DGF même si on espère une hausse avec la hausse de la population INSEE
- Chapitre 75 maintenu comme 2025 par prudence.

MAIS LE POINT FORT DE CE BUDGET 2026, c'est que le résultat cumulé de fonctionnement 2025 est enfin suffisamment important pour permettre d'autofinancer de l'investissement.

On conserverait donc 1 100 000 € en excédent reporté et on basculerait le solde en affectation de résultat à hauteur de 400 000 €.

Cet objectif d'autofinancement devra être maintenu chaque année.



ORIENTATIONS BUDGET PRINCIPAL

DEPENSE INVESTISSEMENT	Année 2025	Année 2026	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
Opérations financières	1 307 492,70 €	300 000,00 €	-1 007 492,70 €
OPNI	0,00 €	1 421 000,00 €	1 421 000,00 €
2204 - ETUDES AVANT PROJET	14 900,00 €	50 000,00 €	35 100,00 €
2211 - AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA	131 345,65 €	50 000,00 €	-81 345,65 €
2213 - AGGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	0,00 €	- €	0,00 €
2301 - ACQUISITIONS DIVERSES	556 044,16 €	200 000,00 €	-356 044,16 €
2302 - ENTRETIEN BATIMENTS ET PATRIMOINE	246 425,29 €	200 000,00 €	-46 425,29 €
2303 - VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME	92 912,00 €	50 000,00 €	-42 912,00 €
2306 - PROTECTION BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS	55 500,00 €	75 000,00 €	19 500,00 €
2308 - RENOVATION ENERGETIQUE	227 846,55 €	100 000,00 €	-127 846,55 €
RAR DEPENSES	0,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
Total dépenses investissement	2 632 466,35 €	2 480 000,00 €	-152 466,35 €
RECETTES INVESTISSEMENT	Année 2025	Année 2026	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
001 - Excédent investissement reporté	1 728 182,63 €	1 100 000,00 €	-628 182,63 €
10 - Dotations, fonds divers et reserves	110 000,00 €	550 000,00 €	440 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	5 000,00 €	- €	-5 000,00 €
040 - Amortissements	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	100 000,00 €	- €	-100 000,00 €
2202 - Entretien du patrimoine et rénovation én	0,00 €		0,00 €
2211 - AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA	34 594,04 €		-34 594,04 €
2213 - AGGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	0,00 €		0,00 €
2301 - ACQUISITIONS DIVERSES	3194,05	184 000,00 €	180 805,95 €
2302 - ENTRETIEN PATRIMOINE	14915,05		-14 915,05 €
2303 - VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME	0,00 €		0,00 €
2308 - RENOVATION ENERGETIQUE	136 380,58 €		-136 380,58 €
OPNI - Opération non individualisée	0,00 €		0,00 €
RAR RECETTES		146 000,00 €	146 000,00 €
Total recettes investissement	2 632 266,35 €	2 480 000,00 €	-152 266,35 €

• LES DEPENSES INVESTISSEMENT 2026 estimées à 2 480 000 €

Elle sont définies en fonction de la capacité financière d'investissement de la commune en sachant qu'aucun emprunt ne sera souscrit en 2026 pour les projets inscrits.

- **Opérations financières** = échéances emprunts uniquement alors qu'en 2026, +1M€ était provisionné pour équilibrer le budget en raison d'un excédent cumulé de +1,7M€.
- **Opérations non individualisées** : enveloppe d'équilibre à réinjecter dans le plan pluriannuel d'investissement
- **L'aménagement de la Plaine de Balza** se poursuivra
- Quelques acquisitions pour les services sont prévues mais aussi pour des terrains comme le refuge des tortues
- Les travaux de voirie seront poursuivis tout comme la vidéoprotection à la Maison de santé et autres sites
- La rénovation énergétique sera développée par tranche dans les écoles et autres bâtiments communaux

• LES RECETTES INVESTISSEMENT 2026 estimées à 2 480 000 €

- On retrouve l'excédent cumulé reporté estimé à 1 100 000 €
- Le FCTVA pour 100 000 € et des taxes d'aménagement pour 50 000 €
- Une affectation de résultat serait faite à hauteur de 400 000 €
- On maintient les amortissements à hauteur de 500 000 €
- Aucun emprunt inscrit
- Vente d'un terrain (acte signé) pour 184 000 €
- Aucune subvention n'est inscrite sans notification – Pour les projets 2026 les demandes seront faites dans les délais impartis
- Seront intégrés les RAR recettes subventions + ventes

ORIENTATIONS BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 2026
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE



INVESTISSEMENT 2026	PROJETS
ETUDES AVANT PROJET	Etudes contournement RD630 + AMO divers projets
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE	Pas au BP 2026 mais inscrit ultérieurement
AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA	Création théâtre de verdure et rénovation skate park/city stade
CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE (tranche2)	Pas au BP 2026 mais inscrit ultérieurement
ACQUISITIONS DIVERSES	Terrains et équipements pour les services
ENTRETIEN BATIMENTS ET PATRIMOINE	Aménagement zone détente Salle Ticky Holgado
	Lancement 3ème terrain de sport foot/rugby
	Rénovation divers bâtiments
	Installation nouvelle aire de jeux place de la vierge
	Installation pompe citerne stade
	Rénovation équipements sportifs
	Rénovation des appartements appartenant à la Mairie
VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME	Travaux et sécurisation routière
PROTECTION BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS	Installation de caméras à la Maison de santé et Zone du Triangle + sécurisation entrées bâtiments



ORIENTATIONS BUDGET PRINCIPAL

EVALUATION DETTE BESSIERES : TRES SATISFAISANTE !

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2026	1 849 550,73	250 576,21	70 703,54	0,00	(+) 0,00	321 279,75	1 598 974,52
2027	1 598 974,52	260 537,63	60 742,12	0,00	(+) 0,00	321 279,75	1 338 436,89
2028	1 338 436,89	270 899,29	50 380,46	0,00	(+) 0,00	321 279,75	1 067 537,60
2029	1 067 537,60	281 677,47	39 602,28	0,00	(+) 0,00	321 279,75	785 860,13
2030	785 860,13	292 888,94	28 390,81	0,00	(+) 0,00	321 279,75	492 971,19
2031	492 971,19	195 156,54	16 957,26	0,00	(+) 0,00	212 113,80	297 814,65
2032	297 814,65	55 481,43	10 572,42	0,00	(+) 0,00	66 053,85	242 333,22
2033	242 333,22	57 451,02	8 602,83	0,00	(+) 0,00	66 053,85	184 882,20
2034	184 882,20	59 490,53	6 563,32	0,00	(+) 0,00	66 053,85	125 391,67
2035	125 391,67	61 602,45	4 451,40	0,00	(+) 0,00	66 053,85	63 789,22
2036	63 789,22	63 789,22	2 264,52	0,00	(+) 0,00	66 053,74	0,00
Sous-total		1 849 550,73	299 230,96	0,00		2 148 781,69	
Total		1 849 550,73	299 230,96	0,00		2 148 781,69	

La commune a un taux de désendettement très satisfaisant selon les indicateurs DGFIP.

Il était de 5.2 ans au 31/12/2024.

Il passe à 2,5 ans au 31/12/2025

Ce qui signifie que Bessières pourrait rembourser en 2,5 ans l'intégralité de sa dette actuelle si elle y consacrait la totalité de son autofinancement.

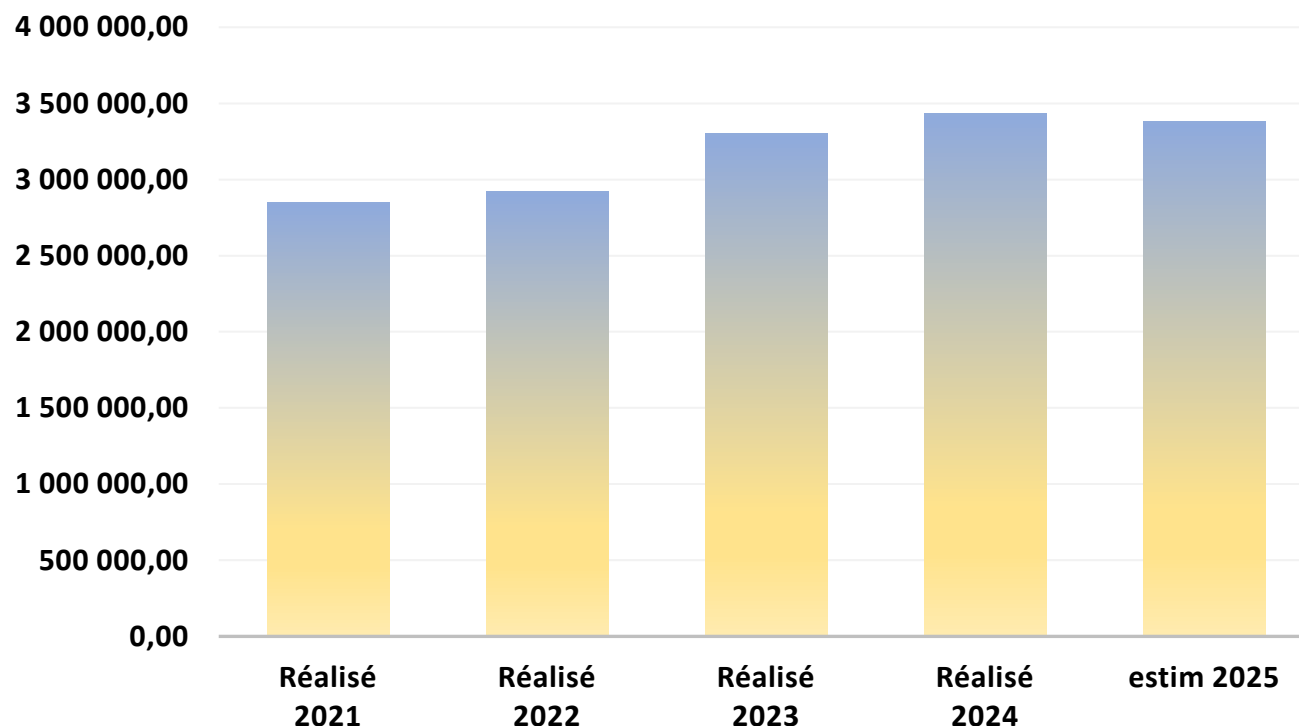
• *Pour rappel:*

- *En dessous de 5 ans, situation très confortable*
- *Entre 5 et 8 ans, situation confortable*
- *Entre 8 et 12 ans, situation correcte*
- *le seuil critique pour une collectivité est de 11-12 ans.*

La Commune n'a pas emprunté en 2025 et a augmenté sa CAF brute ce qui a amélioré ce ratio. Pour information, en 2032, la Commune divisera par 3 le capital annuel et intérêts remboursés. Les emprunts seront aussi soldés en totalité en 2036

EN 2025, LES CHARGES DE PERSONNEL BAISSENT

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



La Ville a fait **face en 2023 à une très forte hausse des charges de personnel** en raison de mesures gouvernementales qui ont pénalisé les communes.

En 2024, elle a **réussi à stabiliser et neutraliser** cette hausse.

En 2025 , ces charges entament une baisse malgré des hausses inévitables liées:

- Au GVT
- Hausse des charges patronales comme la CNRACL

La Ville a su mettre en place une réorganisation de ces services en valorisant les compétences des agents en poste et leurs missions. De ce fait, elle n'a pas remplacé certains départs et arrêts maladie.



Au 31/12/2023,
la commune comptait 88 agents, dont :
54 agents titulaires ou stagiaires
34 agents contractuels
Pour une équivalence de 89,84 ETP

Au 31/12/2024,
la commune compte 83 agents, dont:
55 agents titulaires ou stagiaires
28 agents contractuels
Pour une équivalence de 86,29 ETP

Au 31/12/2025,
la commune compte 81 agents, dont:
55 agents titulaires ou stagiaires
25 agents contractuels et 1 apprentis
Pour une équivalence de 76,3 ETP



2023

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	32	22	54	61,36%
Contractuels	24	8	32	36,36%
Vacataire	1	0	1	1,14%
Apprenti	0	1	1	1,14%
TOTAL	57	31	88	100%

2024

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	31	24	55	66,26 %
Contractuels	23	5	28	33,74%
Vacataire	0	0	0	0%
Apprenti	0	0	0	0%
TOTAL	54	29	83	100%

2025

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	35	20	55	67,90%
Contractuels	16	9	25	30,86%
Vacataire	0	0	0	0,00%
Apprenti	0	1	1	1,23%
TOTAL	51	30	81	100,00%

En 2025, les effectifs de la ville évoluent vers plus de **titulaires et moins de contractuels**. Près de 68% des agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique en 2025, contre près de 61% en 2023. L’effectif total a baissé mais la **politique de la ville favorise la pérennisation et la valorisation des postes**. Certains postes ne sont pas remplacés aux départs des agents. La recherche de l’efficacité de service est travaillée, en collaboration direction, managers, RH.



2023

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	32	22	54	61,36%
Contractuels	24	8	32	36,36%
Vacataire	1	0	1	1,14%
Apprenti	0	1	1	1,14%
TOTAL	57	31	88	100%

2024

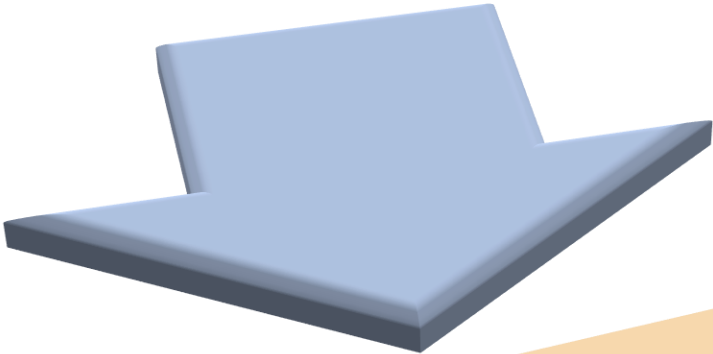
Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	31	24	55	66,26 %
Contractuels	23	5	28	33,74%
Vacataire	0	0	0	0%
Apprenti	0	0	0	0%
TOTAL	54	29	83	100%

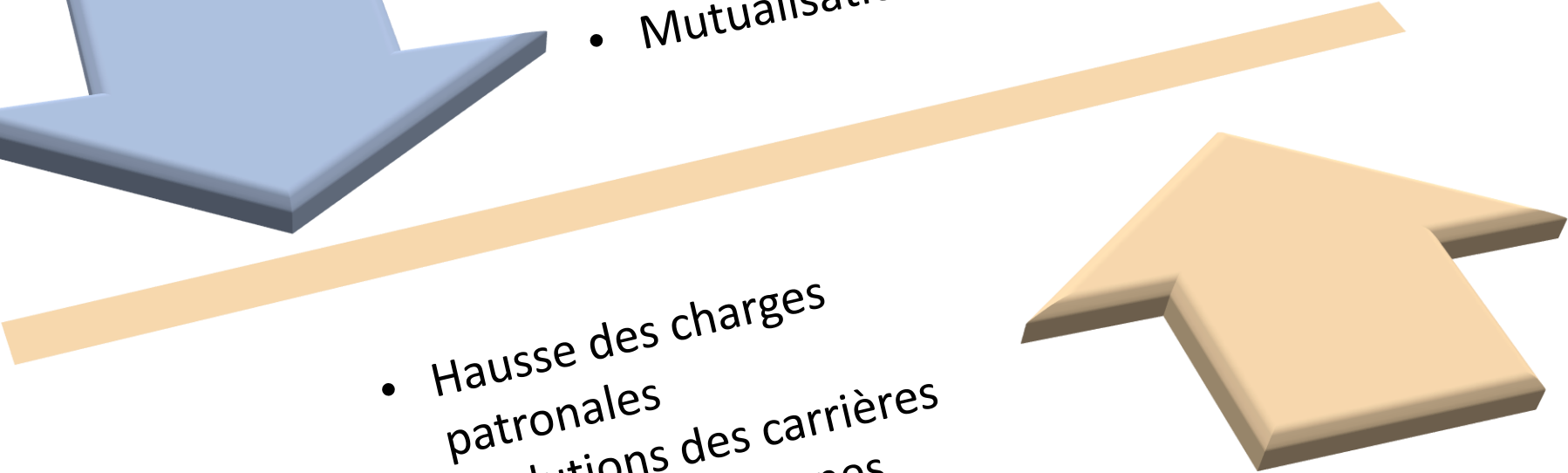
2025

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Titulaires	35	20	55	67,90%
Contractuels	16	9	25	30,86%
Vacataire	0	0	0	0,00%
Apprenti	0	1	1	1,23%
TOTAL	51	30	81	100,00%

POLITIQUE RH BESSIERES

- **Le processus de recrutement devient encore plus exigeant** en privilégiant l'arrivée d'agents expérimentés et motivés pour s'intégrer dans l'équipe en place.
- La Ville priorise et préfère toutefois la promotion interne aux recrutements externes.
- En parallèle, la valorisation des compétences est accompagnée avec des formations extérieures mais aussi un accompagnement en intra.
- A savoir, **tous les départs ne sont pas systématiquement remplacés** selon stratégie en place.

- 
- Départs non remplacés
 - Départs remplacés par salaires moins élevés
 - Mutualisation des missions

- 
- Hausse des charges patronales
 - Evolutions des carrières
 - Promotions internes



Quels éléments à prendre en compte dans la préparation du Budget 2026:

- **Des Incertitudes sur les évolutions des charges salariales**, dans l'attente des mesures prises par l'état évolutions du point d'indice + un % supplémentaire pour les charges patronales CNRACL, vers une hausse de 3 points par an jusqu'en 2028
- 3 nominations prévisionnelles stagiaires en cours d'année 2026 – **Pérennisation des emplois**
- 5 évolutions de grades suite à examen ou concours – **valorisation des compétences**
- Mise en place obligatoire de la protection sociale complémentaire santé au 01/01/2026
- Hausse du SMIC + 1,18 %
- Prise en considération des évolutions de carrière des agents titulaires
- Renouvellement de disponibilités
- Le temps de travail sera optimisé et encore plus efficient avec l'achat d'outils de travail plus performants
- Les doublons liés à des longues maladies et à leurs remplacements



ORIENTATIONS DU BUDGET 2026

FONCTIONNEMENT : 750 000 €

- **En dépenses:**
 - Les charges à caractère général avec une baisse du budget alimentation
 - Les charges de personnel en baisse avec l'arrêt d'un contractuel et une disponibilité
 - Amortissements
- **En recettes:**
 - Les recettes issues de la facturation

INVESTISSEMENT : 200 000 €

- **En dépenses:**
 - Enveloppe pour AMO+MO Travaux
 - Achat matériel
- **En recettes:**
 - Excédent reporté
 - Acompte subvention et/ou prêt



ORIENTATIONS DU BUDGET 2026

FONCTIONNEMENT : 94 500 €

- **En dépenses:**
 - Les charges courantes
 - Le déficit reporté de 2025
 - Les intérêts des emprunts
- **En recettes:**
 - Les loyers annuels
 - Une subvention communale compensant les locaux vacants

INVESTISSEMENT : 640 000 €

- **En dépenses:**
 - Remboursement échéances capital emprunts
 - Remboursements anticipé de prêts
- **En recettes:**
 - Excédent reporté
 - Subventions restant à percevoir
 - FCTVA



BUDGET ANNEXE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 
ID : 031-213100662-20260218-DEL2026003-DE

ORIENTATIONS DU BUDGET 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses / recettes estimées à 277 000 € comprenant en recettes les loyers, le remboursement de la taxe foncière , et l'amortissement des subventions.

En dépenses, remboursement des intérêts d'emprunt, amortissements et frais divers pour équilibrer

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses / recettes estimées à 671 000€ avec en recettes l'excédent d'investissement reporté, une affectation de résultat et les amortissements.

En dépenses, remboursement du capital de dettes, amortissement subventions et enveloppe équilibre



ORIENTATIONS DU BUDGET 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses / recettes estimées en fonction des ventes de terrains

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses / recettes estimées en fonction des ventes de terrain

